

**restez  
chez  
vous**

# de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information • [www.lemondeadm.com](http://www.lemondeadm.com)

Dimanche 13 Septembre 2020 / N° 958

Prix : 20 DA

**Justice**

**Le changement  
du régime passe  
par la révision  
de la  
Constitution**

**Amendement  
constitutionnel**

**Goudjil appelle  
le peuple  
algérien à voter  
"massivement"**

**Procès des frères  
Kouninef:**

**Des peines  
allant de 10 à 20  
ans requises  
contre les  
principaux  
accusés**

**Afin d'assurer  
l'épreuve du Bac :**

**Les candidats se  
ruent sur les  
médicaments  
pour  
l'intelligence et  
l'amélioration  
de la mémoire**

**Adoption par les deux chambres du parlement**

## **Le texte de loi sur la révision de la Constitution est désormais sur la voie du référendum**



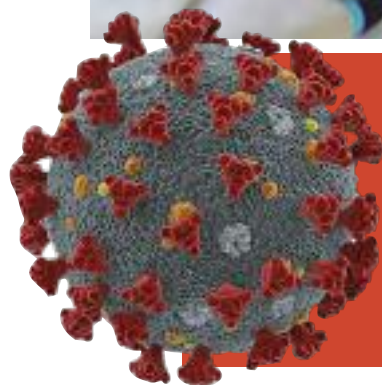
**BAC 2020 :**

## **Djerad donne le coup d'envoi officiel à partir d'Annaba**



**Coronavirus:**

**255 nouveaux cas,  
152 guérisons et 6 décès  
durant les dernières  
24 heures**



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة الشؤون الدينية والأوقاف  
УММА И СЛУЖБА БОЖИИ И СЛУЖБА

لَا تَقْرَأُوا الْقُرْآنَ وَلَا تَعْلَمُونَ مَا يَكُونُ مِنْهُ حَقًّا وَلَا يَكُونُ كَذِبًا

**الحملة الوطنية التاسعة عشرة  
لصندوق الزكاة**

1442 هـ / 2020 م

**تُدفع الزكاة :**

- بالمساجد عبر الوطن
- بالحسابات البريدية الولائية

<https://www.marw.dz/zakate/>  
ANEP GRATUIT N°0059

# Adoption par les deux chambres du parlement

## Le texte de loi sur la révision de la Constitution est désormais sur la voie du référendum



**A**près son adoption par les deux chambres du parlement, le texte de loi sur la révision de la Constitution est désormais sur la voie du référendum qui verra le peuple dire son dernier mot le 1er novembre prochain. Une fois adopté par le peuple, le projet de révision de la Constitution devrait permettre de concrétiser les engagements du Président de la République pour l'édification d'une nouvelle République, en jetant les bases d'un Etat moderne au service du citoyen et en restituant la confiance entre le peuple et ses institutions. À ce titre, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a indiqué que ce texte de loi "jette les bases d'une vie politique régie par les principes de transparence, de régularité, de reddition de compte et de compétence, un texte de loi qui sépare l'argent de la politique et lutte contre la corruption". La nouvelle Constitution vise, a-t-il souligné, "une réforme globale, voire une libération de la justice de toute forme de tension, de même qu'elle tend à renforcer la liberté de la presse, promouvoir la démocratie participative et favoriser la liberté et le dynamisme de la société civile". Une Constitution qui constitue "le premier jalon" pour la concrétisation des aspirations des Algériennes et Algériens à instaurer "un Etat de droit, un Etat démocratique et moderne basé sur la justice et le respect total des droits et libertés", a-t-il poursuivi. Compte tenu de son élaboration et eu égard à son contenu, la nouvelle loi fondamentale du pays "se veut une rupture totale avec les pratiques du passé, et s'inscrit en droite ligne avec les aspirations du peuple à bâtir un véritable Etat moderne en mesure de mettre l'Algérie à l'abri des dérapages tyranniques et autoritaires connus autrefois". Rappelant que le peuple algérien était sorti le 22 février 2019 dans son Hirak "authentique pacifique", "conscient, entièrement responsable devant l'Histoire et fidèle au Message des Chouhada", le Premier ministre a cité, par ailleurs, la crise traversée par le pays ayant impacté "énergiquement et profondément" les institutions de l'Etat, du fait de "la corruption érigée en système de gouvernance rendant ainsi la cohésion sociale vulnérable et suscitant même, en raison des dangers internes et étrangers, des menaces pour notre souveraineté nationale". "La conscience collective de notre peuple qui a impressionné le monde entier tant par sa symbolique que par sa manière pacifique à l'exprimer, émane d'une crise multiforme, due aux dérapages successifs dans la gestion des affaires de l'Etat et à la mainmise des forces occultes et extra-constitutionnelles sur la décision politique et économique", a-t-il dit. Pour le Premier ministre, cette Constitution consacre "une véritable" séparation des pouvoirs, "renforce" les prérogatives du contrôle parlementaire, l'harmonie et la complémentarité entre les pouvoirs et protège les droits et la liberté du citoyen. Concernant le choix de la

date symbolique du 1er novembre pour la tenue du référendum sur la Constitution, M. Djerad a indiqué que ce choix "constitue une autre occasion pour réunifier le peuple, toute obédience confondue, et tracer une nouvelle voie pour construire son avenir". Rappelant que le projet initié par le Président de la République "vient en exécution de l'un de ses engagements politiques en vue de construire une nouvelle République à travers une large révision de la Constitution", M. Djerad a ajouté que ce projet se veut une étape charnière et fondamentale pour amorcer un changement global et réel qui ouvre la voie à un redressement national et insuffle une nouvelle dynamique pour notre pays dans tous les plans et domaines.

**Ce projet, poursuit le Premier ministre, consacre les trois dimensions géopolitiques de l'Algérie, terre de l'Islam, partie intégrante du Grand Maghreb, pays arabe, méditerranéen et africain, fière du rayonnement de sa Révolution et du respect que le pays a su acquérir et conserver en raison de son engagement pour toutes les causes justes dans le monde". "La fierté du peuple algérien, ses sacrifices, son sens de responsabilités, son attachement ancestral à la liberté et à la justice sociale, sont les meilleurs garants du respect des principes de cette prochaine Constitution que le Président Tebboune voulait comme un nouveau départ pour édifier l'Algérie nouvelle, une Constitution qui sera inéluctablement accueillie par le peuple pour la transmettre aux générations futures**

**Le projet de révision constitutionnelle comprend une série de propositions réparties sur six axes.**

Il s'agit des "droits fondamentaux et libertés publiques", du "renforcement de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs", de "l'indépendance de la justice", de "la Cour constitutionnelle", de la "transparence, prévention et lutte contre la corruption" et de "l'Autorité nationale indépendante des élections". En matière de droits fondamentaux et libertés publiques, le texte introduit une disposition portant obligation aux institutions et pouvoirs publics de respecter les dispositions constitutionnelles en relation avec les droits fondamentaux et les libertés publiques et interdit de limiter ces droits et libertés qu'en vertu d'une loi et pour des raisons liées à la protection de l'ordre public et la protection d'autres droits et libertés consacrés par la Constitution. Il consacre constitutionnellement la liberté de la presse sous toutes ses formes et interdit le contrôle préalable sur cette liberté. Le texte dispose aussi que la loi ne doit pas comporter des dispositions de nature à entraver la liberté de création des partis politiques. Dans le domaine de la séparation et de l'équilibre des pou-

voirs, le texte de loi prévoit, entre autres, la limitation du mandat présidentiel à deux mandats successifs ou séparés et la consolidation de l'institution du chef de gouvernement. Dans le chapitre consacré au gouvernement, figure un nouvel article (103), disposant que "le gouvernement est dirigé par un Premier ministre lorsqu'il résulte des élections législatives une majorité présidentielle" et par "un chef du gouvernement lorsqu'il résulte des élections législatives une majorité parlementaire". Le document prévoit, en outre, la limitation du mandat parlementaire à deux mandats, la suppression du droit de légiférer par ordonnances durant les vacances parlementaires et l'obligation faite au gouvernement de faire accompagner les projets de lois par des textes réglementaires d'application, faute de quoi les projets de lois ne seront pas inscrits à l'ordre du jour du Parlement. Plusieurs lois adoptées dans le passé par le Parlement n'ont jamais été appliquées en raison de l'absence de textes d'application. À propos de l'indépendance de la justice, le texte stipule son renforcement à travers la constitutionnalisation du principe de l'inamovibilité du juge du siège. Dans le même ordre d'idées, le ministre de la Justice et le procureur général près la Cour suprême ne font plus partie du Conseil supérieur de la magistrature, au sein duquel il est prévu que siègent deux représentants syndicaux des magistrats et le président du Conseil national des droits de l'Homme. Le texte prévoit, en outre, d'instituer une Cour constitutionnelle en lieu et place du Conseil constitutionnel. Il propose, également, la constitutionnalisation de l'Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption et de l'Autorité nationale indépendante des élections.

Le document consacre le Conseil national économique, social et environnemental (art. 209) en tant que "cadre de dialogue, de concertation, de proposition, de prospective et d'analyse dans le domaine économique, social et environnemental, placé sous l'autorité du président de la République". Il institue un Observatoire national de la société civile (art. 213), un organe consultatif placé auprès du président de la République qui "émet des avis et recommandations relatifs aux préoccupations de la société civile" et une Académie algérienne des sciences et des technologies, un "organe indépendant à caractère scientifique et technologique". Le texte de loi comprend, par ailleurs, des propositions hors axes, notamment la constitutionnalisation du mouvement populaire du 22 février 2019 dans le préambule de la Constitution, la prohibition du discours haineux et de discrimination, l'insertion de Tamazight comme disposition qui ne peut faire l'objet de révision, la constitutionnalisation de la participation de l'Algérie à des opérations de maintien de la paix sous les auspices des Nations unies et de la participation de l'Algérie à la restauration de la paix dans la région dans le cadre d'accords bilatéraux.

M. H.

## FLN : La normalisation des relations entre Bahreïn et l'entité sioniste ne changera rien aux vérités historiques et géographiques

**L**e parti Front de libération nationale (FLN) a affirmé, avoir appris avec "colère et un Oeuvre mécontentement la décision de Bahreïn de normaliser ses relations avec l'entité sioniste usurpatrice", soulignant que cette décision "ne changera rien aux vérités historiques et géographiques, car la Palestine est une terre occupée dont le peuple lutte pour libérer ses territoires et établir son Etat indépendant avec El-Qods pour capitale". "Le parti FLN, connu pour son histoire révolutionnaire riche, sa lutte nationale et la prise de conscience de ses enfants, réaffirme ses positions de principe constantes soutenant la cause palestinienne, de même

qu'il renouvelle son appel, aujourd'hui et plus que jamais, aux enfants du peuple palestinien et à l'ensemble de ses factions nationales à serrer leurs Orangs, à unifier leurs efforts et à adhérer à l'essence même de la question palestinienne, à savoir: chasser l'occupant et établir un Etat indépendant avec El-Qods Echarif pour capitale". Cette décision "infâme et honteuse" se nourrit du silence officiel, proche de la complicité, de la Ligue arabe qui perd chaque jour les fondements de son existence et de sa continuité (...) d'autant qu'il s'agit là d'une violation flagrante de l'initiative de paix arabe".

A.S



## Ligue 1 : JS Kabylie

## Mellal : « Je défends les droits de mon club »

**L**e président de la JS Kabylie, Cherif Mellal, s'est exprimé au sujet de sa récente suspension et a une nouvelle fois critiqué les dirigeants des deux instances du football national. Le premier responsable du club kabyle a affirmé : « Le président de la FAF et son secrétaire général ont instruit la Ligue pour qu'elle me sanctionne deux ans. Je pense que Cherif Mellal est ciblé par la FAF et la Ligue. » « Pour ma part, je ne reculerais pas. Je ne défends que les droits de mon club. Mes avocats vont passer à l'action. On a trouvé beaucoup de vice de procédure. Nous saisissons la commission de recours de la FAF et le TAS algérien. Sinon, nous allons faire comme les autres clubs qui ont été plus loin », a ajouté Cherif Mellal. Le patron de la JSK est aussi revenu sur le dossier MCA-USMA où les Usnistes ont eu gain de cause face aux instances. « On appelle toujours à la sportivité et au fair-play. C'est ce qui dérange, peut-être, les gens qui sont à la tête de la Ligue et de la FAF, a expliqué Cherif Mellal. Ils ont donné une mauvaise image pour le football national. La dernière gifle du TAS de Lausanne est un exemple. Ils ont échoué et ils devront rendre des comptes à l'Assemblée Générale. Ils doivent s'expliquer, déposer leurs bilans et qu'ils partent. »

## Fusion entre le MCA et le GSP :

## Échec de la première assemblée constitutive

**L'**assemblée générale constitutive, tenue jeudi à Alger, pour concrétiser la fusion entre le Groupement sportif des pétroliers (GSP) et Mouloudia club d'Alger (MCA), s'est vouée à l'échec, en attendant de relancer les discussions. Les responsables du GPS et le Club sportif amateur (CSA) du MC Alger n'ont pas trouvé un accord sur l'intégration de cinq représentants de la Sonatrach, actionnaire majoritaire du club, dans la composante de l'assemblée générale. Cette divergence a poussé les organisateurs à suspendre les travaux de cette assemblée constitutive. D'autres réunions sont prévues entre les deux parties pour parvenir à un accord, en attendant de fixer une date pour la tenue d'une autre assemblée générale constitutive de 100 membres. Pour rappel, le GSP et le MCA, se sont prononcés au cours de leurs assemblées générales extraordinaires (AGex), en faveur de la fusion, actant ainsi la réunification des deux clubs algérois.

## COA

## Abderrahmane Hammad nouveau président du Comité olympique et sportif algérien



**A**bderrahmane Hammad est le 14e président du Comité olympique et sportif algérien (COA). Médaillé de bronze aux JO 2000 de Sydney (Australie), le sauteur en hauteur a été élu à la tête du COA ce samedi à l'issue de l'Assemblée générale électorale (AGE). Alors qu'ils étaient trois en course pour la présidence du COA, les membres de l'Assemblée générale ont porté leur choix sur l'ancien sauteur en hauteur. Le nouveau patron du COA a récolté 105 voix, soit 60 voix des fédérations olympiques qui possèdent chacune quatre voix et 45 voix des fédérations non olympiques qui possèdent une seule voix chacune. De son côté, Mabrouk Kerboua a récolté 32 voix (24 voix des fédérations olympiques), alors que Soumia Fergani a récolté 5 voix (4 voix des fédérations olympiques). Pour sa part, le quatrième candidat, à savoir, Sid-Ali Lebib a décidé de se retirer de la course juste avant le début des travaux. Dans lettre adressée au secrétariat général du COA, l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports et ex-président du COA a expliqué que sa démarche a été motivée

par l'absence des conditions sanitaires. Ce dernier a d'ailleurs demandé vendredi soir le report d l'AGE pour les mêmes raisons. « Mon élection va m'encourager à œuvrer davantage en faveur du sport algérien et du mouvement sportif national », a déclaré Hammad juste après l'annonce des résultats du vote. « Notre mission première sera de prendre en charge les athlètes qualifiés pour échéances internationales, dont les Jeux Olympiques de Tokyo (JO 2021) », a-t-il ajouté. 2e vice-président du temps de l'ancien patron du COA, Mustapha Berraf, démissionnaire, M. Hammad s'était engagé également à ramener la cohésion et la stabilité à notre instance olympique qui a traversé dernièrement des moments difficiles. Abderrahmane Hammad devra gérer le reste du mandat olympique, qui s'étalera jusqu'après les Jeux Olympiques (JO 2021) de Tokyo, avant l'organisation d'une nouvelle élection afin d'élire un nouveau président. À noter enfin que les travaux de l'AG électorale du COA se sont déroulés en présence de 80 membres sur les 90 que compte l'assemblée générale dont 22 fédérations olympiques.

Bessa N / Ag

## CR Belouizdad : Dumas : « Encore un ou deux joueurs »

**A**vant recruté jusque-là quatre joueurs, en l'occurrence, Moussaoui, Belkhit, Draoui et le Belge Maecy Ngombo, le CR Belouizdad compte se renforcer par un à deux joueurs au maximum pour clore définitivement le recrutement. « J'ai déjà en main un effectif de qualité. Après, je voulais renforcer quelques postes ou on avait un manque. Mon objectif pour le Mercato est atteint car j'ai ramené ce que je voulais comme joueur. Maintenant, il est vrai que nous sommes sur la piste de deux joueurs offensifs. Ça sera bien aussi d'avoir l'embarras du choix et un effectif

riche et de qualité, surtout qu'on jouera sur trois fronts la saison prochaine ; championnat, coupe et ligue des champions d'Afrique », explique l'entraîneur Franck Dumas qui s'est exprimé à la radio nationale. Il faut mentionner que le Chabab est en contact avancé avec l'attaquant du MCO, Motrani et l'avant-centre de la formation tunisienne de Hammam Lif, Marcellin Koukpo. En outre, avec le feu vert donné par les autorités pour la reprise des entraînements collectifs et ce à partir du 20 septembre, les Rouge et Blanc préparent donc la reprise et le stage de pré-saison qui se déroulera à Alger.



## Brentford Frank : « Si le prix est bon on vend Benrahma »

**L**e coach de Brentford, Thomas Frank, s'est exprimé, en conférence de presse, au sujet de l'avenir de l'international algérien, Said Benrahma. « J'ai dit la semaine dernière que si le prix était bon pour Ollie Watkins et Said Benrahma, nous étions prêts à les vendre. Le reste n'est pas à vendre », a annoncé l'entraîneur des Bees. Ollie Watkins, l'avant-centre anglais, a été cédé à Aston Villa lors des derniers jours, mais le milieu de terrain offensif algérien n'a toujours pas trouvé preneur. Selon les informations de la presse anglaise, les dirigeants de Brentford demanderaient 25 millions de livres sterling pour laisser partir l'ancien de l'OGC Nice.

## Manchester City : Ciblée par le Real Madrid, Mahrez intransférable

**J**eudi dernier, le site Footmercato a révélé que le grand Real Madrid serait intéressé par les services de Riyad Mahrez qui sera appelé à combler le vide dans l'effectif que va laisser l'international gallois Gareth Bale, un joueur indésirable pour Zinedine Zidane qui a d'ailleurs validé la venue du capitaine de l'EN. On croit même savoir que le géant espagnol aurait déjà entrepris des discussions avec le proche entourage de Mahrez, cependant, ce transfert est au jour d'aujourd'hui irréalisable.

## Guardiola s'y oppose fermement

Pep Guardiola serait, dit-on, opposé au transfert de Mahrez

au Real Madrid. Cette position ferme du manager de Manchester City est due à ses origines catalanes pour qui les Madrilènes sont les pires ennemis. D'ailleurs, il y a deux semaines, dans le transfert de Mahrez vers son club de cœur le FC Barcelone (échange avec Messi), Guardiola est rapidement intervenu dans la presse locale de Manchester pour déclarer que l'international algérien n'est pas partant. C'est pour rappeler que le coach de City tient absolument à garder son formidable ailier. Par ailleurs, l'autre raison qui le pousse à fermer la porte à tout éventuel preneur, c'est qu'après avoir laissé partir l'international allemand Leroy Sané, qui a rejoint le Bayern Munich, Guardiola sait parfaitement qu'il ne peut s'autoriser à perdre un autre élément de son effectif qui évo-

lue au même registre. En outre, si on revient un peu en arrière, après l'élimination en 1/4 de finale de la Ligue des champions contre l'OL, Guardiola a été virulemment critiqué en Angleterre pour avoir laissé au coup d'envoi du match Riyad Mahrez sur le banc, surtout que dès son entrée à l'heure de jeu, Mahrez était impliqué dans le but égalisateur de son équipe. Guardiola a sans doute compris que Mahrez est un élément incontournable de son équipe qui ambitionnerait de récupérer son trône en Angleterre perdu au profit de Liverpool avec le nouvel exercice qui débute ce samedi. Pour réaliser cet objectif, il faudrait réunir tous les atouts possibles ; qu'on le veuille ou non, Mahrez sera l'un des atouts de Guardiola pour aider City à atteindre ses objectifs.

## Procès des frères Kouninef : Des peines allant de 10 à 20 ans requises contre les principaux accusés

**Le parquet général du Tribunal de Sidi M'hamed Oà Alger** a requis hier des peines allant de 10 à 20 ans de prison ferme avec la saisie des biens à l'intérieur et l'extérieur du pays à l'encontre des trois frères Kouninef et le gérant du groupe KouGC dont ils sont propriétaires. Les frères Réda, Abdelkader-Karim et Tarek-Noah Kouninef, ainsi que le gérant du groupe KouGC, Kaddour Ben Tahar, placés depuis avril 2019 sous mandat de dépôt, sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation dont "trafic d'influence", "blanchiment d'argent", "obtention d'indus avantages", "détournement de foncières et de concessions", et "non-respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics". Leur sœur Souad-Nour (en fuite à l'étranger) est aussi impliquée dans l'affaire. Le parquet général a requis 18 ans de prison ferme à l'encontre de Réda, 15 ans à l'encontre de Tarek-Noah et Abdelkader-Karim et 10 ans à l'encontre de Kaddour Ben Tahar, avec une amende de 8 millions de DA pour les quatre accusés. La peine la plus lourde a été requise contre Souad-Nour avec 20 ans de prison ferme, une amende de 8 millions de DA et le lancement d'un mandat d'arrêt international contre elle. Des peines allant de 3 à 6 ans de prison ferme avec des amendes d'un million de DA ont été requises à l'encontre de dix personnes également impliquées dans l'affaire, essentiellement des cadres des ministères de l'Industrie, de l'Agriculture, de l'Hydraulique, de l'Energie et des Télécommunications ainsi que d'autres secteurs où le groupe KouGC a obtenu des marchés. Selon la défense de la partie civile, le groupe KouGC, à travers ses filiales, a causé au Trésor public des pertes estimées à "plus de 260 milliards DA, dont 186 milliards de DA dus aux crédits injustifiés octroyés au groupe par des banques publiques, et 75 milliards de DA aux indus privilégiés obtenus par le même groupe". Lé procès des frères Kouninef a repris, rappelle-t-on, samedi au Tribunal de Sidi M'hamed par l'audition des personnes morales. Les personnes morales interrogées, qui sont des représentants juridiques de plusieurs filiales du groupe KouGC, ont dit "ignorer" les conditions dans lesquelles les marchés du groupe ont été obtenus. Elles ont affirmé aussi qu'"elles n'étaient pas au courant de l'existence du montant des prêts octroyés à certaines filiales du groupe par le Fonds national de l'investissement et la Banque de l'agriculture et du Développement rural", tout comme des autres avantages obtenus dans le domaine de l'immobilier. Le procès des Kouninef, ouvert mercredi dernier, a débuté par l'audition des principaux accusés, à savoir les frères Réda, Abdelkader-Karim et Tarek-Noah Kouninef et le gérant du groupe KouGC, Kaddour Ben Tahar. La journée du jeudi a été consacrée à l'audition, entre autres, des responsables centraux et régionaux, et autres gérants des filiales du groupe KouGC, chargées de la réalisation de plusieurs projets relevant du domaine industriel. Ils étaient auditionnés principalement sur les "changements radicaux" constatés au niveau des clauses des marchés conclus et des contrats signés, dont la modification des coûts et des délais de réalisation des projets, comme ceux prévus dans les espaces industriels appartenant au groupe à Ain Oussara et Ksar El Boukhari.

## Afin d'assurer l'épreuve du Bac : Les candidats se ruent sur les médicaments pour l'intelligence et l'amélioration de la mémoire



**D**epuis le compte à rebours de la date des examens du baccalauréat qui débiteront ce matin dans toutes les régions du pays, les élèves et leurs parents sont entrés dans un état d'hystérie et courent après les vitamines et médoc pour booster le cerveau et la concentration. Ils espèrent que ce genre de médicament va les aider à se concentrer et à mieux retenir les leçons qu'ils ont apprises pendant la période de révision. Lors d'une virée qui nous a conduits ces deux derniers jours dans plusieurs pharmacies à Alger, nous avons remarqué l'afflux remarquable des candidats sur les officines pour l'acquisition des médicaments sans ordonnance, ni préavis d'un médecin, nous nous sommes rapprochés de ces étudiants pour connaître les raisons de cette action, ils nous ont révélé qu'il s'agit juste des vitamines qui boostent le cerveau. Ines L., candidate rencontrée dans une pharmacie à Kouba, elle nous a fait savoir que « c'est la seule solution pour les étudiants, surtout à l'heure actuelle, qui est très sensible pour nous. Avec le corona je suis devenue craintive et trop stressée. Je prends ce genre de vitamines du groupe B pour renforcer mes capacités de concentration. » Notre interlocutrice ajoute « le Bac de cette année est différent de celui des années précédentes, en raison des circonstances de la pandémie Covid-19 que le pays et le monde ont vécu depuis la fin de 2019. Absents des études pendant environ six mois consécutifs, nous a fait perdre notre concentration et beaucoup d'élèves ont même oublié les leçons qu'ils ont étudiés avant la rupture, surtout ceux qui ont été touchés par le virus, ou les membres de leur famille », a-t-elle déploré. De leur côté, certains propriétaires de pharmacies avec qui nous nous sommes entretenus, ils nous ont avoué que « pendant chaque année à l'approche des examens du BEM et du baccalauréat, souvent nous enregistrons une hausse de demande des médicaments et vitamines pour l'intelligence, l'amélioration de la mémoire et des compléments alimentaires. Cette année précisément, la demande a été très élevée par rapport aux années précédentes. » Un pharmacien nous a indiqué que « les publicités promotionnelles diffusées sur diverses chaînes TV, liées aux vitamines pour l'intelligence et la mémoire, ont multiplié la demande, la plupart des élèves prennent les différents types de ces médicaments sans ordonnance ni préavis de médecin. En ce qui concerne leurs prix, ils diffèrent d'un médicament à un autre, allant de 500 à 10 000 DA par boîte, et parmi les médicaments les plus importants et les plus prisés, il y a le stimulant « appétit 4 », « Mémoire Plus » et d'autres types de compléments nutritionnels que les étudiants achètent et prennent au hasard dans l'espoir d'être omniprésents le jour de l'examen. Par ailleurs, nous avons pris attache avec un médecin généraliste pour qu'il nous en parle sur ce fléau, Dr Hanifa B., nous a affirmé que « plusieurs fabricants et laboratoires proposent de larges choix de produits, destinés à renforcer la capacité de concentration et à stimuler davantage la mémoire, notamment chez les jeunes en période d'examen. D'ailleurs, certains médicaments sont conçus dans le but de répondre aux besoins spécifiques des enfants et adolescents en période d'évaluation. Ces médicaments sont riches en vitamines B3, B6 et en zinc, ils aident au maintien des fonctions psychologiques des ados, comme la concentration et le processus de mémorisation », s'est-elle expliquée. Interrogée sur les effets secondaires de ces aliments, Dr. Hanifa précise qu'il « est toujours préférable de demander l'avis d'un médecin pour éviter tous faux problèmes, tandis que le risque zéro n'existe pas, même ces produits n'exigent pas une ordonnance pour la vente. » Tout en rassurant « les cas de complication enregistrés dans le monde, on va dire sont rare vu qu'on ne possède pas des chiffres exactes, mais il faut être vigilant et surtout il ne faut pas trop abuser. » M.W. Benchabane

## Amendement constitutionnel : Goudjil appelle le peuple algérien à voter "massivement"



**Le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil** a appelé, le peuple algérien à voter "massivement" l'amendement de la Constitution soumis à référendum le 1er novembre. Dans une brève allocution à l'issue du vote du texte de loi portant amendement de la Constitution par les membres du Conseil lors d'une séance plénière

en présence du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, M. Goudjil a salué le choix par le Président de la République de la date du 1er novembre pour soumettre ce projet au vote, appelant le peuple algérien à "voter massivement, car il s'agit de la Constitution de tous les Algériens qui doivent être mobilisés pour ce rendez-vous historique». Il a, par ailleurs, invité tous les partis politiques à adhérer au processus de réforme de la Constitution, précisant que "l'Algérie demeure sur le droit chemin pour concrétiser les aspirations du peuple algérien exprimés lors du Hirak populaire pacifique». Après avoir salué "le soutien apporté par l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), au Hirak populaire", M. Goudjil a affirmé que "l'Algérie est visée de l'étranger et plusieurs tentatives récurrentes d'ingérence sont enregistrées". "C'est grâce à des hommes intègres et dévoués, grâce aux moudjahidines et à l'ANP que toutes ces tentatives ont été contrées, par des décisions inspirées de la Déclaration de Novembre 1954, lesquelles profitent au peuple et à lui seul", a-t-il ajouté. Par ailleurs, la Commission des Affaires juridiques et adminis-

tratives du Conseil a estimé, dans son rapport lu lors de la séance de vote, que ce projet de loi "traduit véritablement la volonté du Président de la République d'asseoir les bases d'une nouvelle République qui réponde aux aspirations du peuple algérien et qui soit basée sur une Constitution consensuelle, d'autant que ce projet avait fait l'objet d'un large débat et donné lieu à nombre de propositions de la part de partis politiques et de personnalités nationales, mais aussi de la part de compétences académiques, d'organisations professionnelles, syndicales et étudiantes et d'organisations de la société civile et de journalistes. Après avoir salué "tous les efforts consentis par le Président de la République pour l'édification de la nouvelle République", la Commission a invité l'ensemble des citoyens à "se mobiliser et à participer massivement pour faire du 1er Novembre une fête nationale digne de la grandeur de l'histoire de l'Algérie et de la Révolution, et pour asseoir des bases solides de la nouvelle République pour une Algérie moderne, stable et sereine".

## Autoroute Est -ouest : 9 véhicules emportés par un accident mortel

Un accident mortel a eu lieu vendredi, au niveau de l'autoroute est-ouest impliquant 9 véhicules, don 3 poids lourds et 6 voitures. L'accident est survenu ce matin à 10h45 au niveau de l'autoroute est-ouest, à Larbatte en direction d'Paris, et a engendré le carambolage de 9



véhicules, don 3 poids lourds et 6 voitures. Cet accident a coûté le vie à 3 personnes, un enfant de 12 ans et deux hommes âgés de 36 et 43 ans. il a également engendré pas moins de 7 blessés, 2 enfants, 2 femmes et 3 hommes, et don les âges varient entre 15 et 56 ans, ces derniers on été condits à le polyclinique de Khemis El Khechna. Suite à ce tragique incident, le protection civile a appelé les citoyens, encore une fois, à faire preuve de prudence, de respecter le code de le route et d'éviter les excès de vitesse.

## Tébessa : Trafic d'armes et de munitions, l'auteur sous les verrous

La brigade de répression du crime relevant de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Tébessa vient d'épingler à son tableau de chasse une affaire de trafic d'armes et de munitions à travers les frontières nationales. En effet, les policiers chargés du dossier ont eu vent concernant des mouvements suspects de personnes activant dans la contrebande d'armes à feu. Aussitôt, les policiers entrèrent en action en exploitant les informations recueillies et arrêterent une personne. La fouille de son domicile sis près des frontières permit la récupération de 4 fusils de chasse et leurs accessoires, un lot d'armes dépourvues des numéros de série, ainsi qu'une arme de poing, 300 cartouches de 16 mm, 2 kg de poudre noire, 5,5 kg de grenailles, utilisées dans les munitions de chasse, 700 étuis vides, 750 capsules de cartouches de chasse, une paire de jumelles. La saisie ne s'arrêta pas là, puisque les policiers saisirent également un véhicule chargé de 3 jerricans de 20 litres chacun, remplis de gaseoil, selon le communiqué de la cellule de presse de la police. La même source a indiqué que le mis en cause a été déféré devant le tribunal de Tébessa qui ordonna son incarcération.

## Oran : Un dealer mis sous l'éteignoir

Les services de la sûreté wilaya d'Oran ont arrêté une de la personne et saisi une quantité de 9.3 grammes de Cocaïne, de kif traité et de comprimés psychotropes. L'opération a été menée suite à des informations parvenues aux services de police de la sûreté urbaine 17, selon lesquelles une personne activait dans la commercialisation de psychotropes au niveau du quartier populaire "Saint-Pierre" au centre-ville d'Oran. La personne en question a été arrêtée après une opération de surveillance de son domicile. Au cours de l'opération de fouille du domicile de l'individu arrêté, une quantité de 9.3 grammes de poudre de Cocaïne a été trouvée ainsi que 68 comprimés psychotropes et 116 grammes de Kif traité, en plus de 30.000 dinars provenant de la vente de drogue, a-t-on indiqué de même source. Une procédure judiciaire a été réalisée contre l'individu arrêté âgé de 34 ans, suite à laquelle il sera déféré devant la Justice.

## El Tarf : Une personne arrête pour pêche illicite de corail

Agissant sur information, faisant état de la pêche illicite du corail par un habitant d'Echatt, la police extra-muros de cette petite ville, en étroite collaboration avec les services judiciaires, ont procédé à la perquisition du domicile du suspect, mercredi dernier. Les enquêteurs ont saisi, lors de la fouille de cet appartement, deux tenues de plongée, une bouteille d'oxygène, des filets et d'autres équipements. Un dossier a été établi et sera envoyé au Tribunal de Dréan où sera jugé le mis en cause pour cette affaire. Il est utile de rappeler, que mardi dernier, les garde-côtes de la station maritime d'El Kala ont arrêté un plongeur, au large de la plage de 'Cap Rosa' en train de récolter illicitement du corail.

## Mostaganem

# La personne l'origine de l'accident qui a couté la vie à un bébé de 9 mois arrêtée



Les services de Police Judiciaire de la Sûreté de la wilaya de Mostaganem ont arrêté une personne qui a été l'origine d'un accident de route ayant coûté la vie à un bébé de 9 mois, avant de prendre la fuite. Suite à l'accident survenu dans la ville de Mostaganem, une alerte du centre opérationnel de la sûreté de wilaya a été lancée, et les premières constatations des éléments de police sur place ont montré que l'accident s'est produit entre un véhicule utilitaire roulant en sens inverse et un véhicule touristique à bord duquel se trouvait une famille, l'auteur de l'accident avait pris la fuite. L'accident a coûté la vie à un bébé de neuf mois et des blessures à trois autres personnes (père, mère et fils). La brigade criminelle de la sécurité de wilaya a intensifié les enquêtes pour déterminer l'identité de

l'auteur de l'accident avant qu'il ne soit arrêté dans une voiture contenant 2.470 unités de boissons alcoolisées dont il faisait la commercialisation sans permis. Le suspect âgé de 27 ans a reconnu qu'il était à l'origine de l'accident et admis qu'il roulait à sens inverse à une grande vitesse en raison du transport illégal d'une charge de boissons alcoolisées. Accusé d'homicide et blessures involontaires à la suite d'un accident de la circulation, de fuite et non assistance à des personnes en danger et de transport et distribution de boissons alcoolisées sans permis, un dossier de procédure judiciaire a été établi contre la personne arrêtée qui a été présentée devant le procureur de la République près du Tribunal de Mostaganem qui l'a placé en détention provisoire, alors que les recherches sont toujours en cours pour retrouver son accompagnateur.

## Viande impropre à la consommation : 186700 Kg détruits Bouira

Dans le cadre des efforts consentis de la police pour préserver l'environnement, la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement (PUPE) de la Sûreté de wilaya de Bouira a dénombré pendant l'exercice du mois d'août 09 affaires dont 04 concernent les décharges sauvages et 05 affaires comportent les atteintes à l'hygiène et à la santé publique. Des mesures juridiques nécessaires, entraînant des poursuites judiciaires ont été prises à l'égard des contrevenants. Dans le cadre de la lutte contre le phénomène du commerce illicite et interlope, les éléments de la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement ont saisi au cours du mois d'août, une quantité de pas moins de 3772 kg de légumes et de fruits et 75 kg de viande blanche et rouge. Par contre, il a été procédé à la destruction de 186 700 kg de viande blanche impropre à la consommation, 5700 unités d'œufs avariés et 2460 autres unités d'œufs ont été déclarés endommagés et fêlés. En revanche, 4 affaires concernant le déversement de déchets inertes et ménagers dans la nature ont été traitées, avec 2 autres affaires relevant d'abattages clandestins hors abattoirs. Il est à noter que les missions de la police urbaine et de la protection de l'environnement requièrent le traitement de tous les aspects négatifs qui affectent le cadre de vie et le confort des citoyens, et qui constituent un préjudice à l'environnement, à l'hygiène et à la santé publique. Par ailleurs, 11 affaires liées à la réalisation de construction sans permis de construire et 08 cas de défaut d'attestation de conformité ont été relevées dans ce domaine.

## Accidents de la route: 7 morts et 300 blessés ces dernières 48 heures

Sept (07) personnes ont trouvé la mort et 300 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus à travers le territoire national au cours des dernières 48 heures. Le nombre le plus élevé de victimes a été enregistré dans la wilaya de Boumerdes, avec 3 personnes décédées et 12 autres blessées dans 7 accidents de la route. Concernant les noyades en mer, deux personnes sont décédées: un jeune homme de 22 ans à Boumerdes dans une zone interdite à la baignade au port de Zemmouri et un adolescent de 17 ans dans la plage surveillée dite Grand Phare à Jijel. Les agents chargés de la surveillance des plages ont réussi à sauver 537 personnes de la noyade. Les secours de la Protection civile ont procédé, d'autre part, au repêchage de 2 enfants de sexe masculin décédés par noyade dans des réserves d'eaux: un enfant âgé de 13 ans, au village Ezzatra dans la wilaya de Boumerdes, et un autre, âgé de 16 ans, au lieu-dit El Akila, commune Dar Echioukh, dans la wilaya de Djelfa. En matière d'activités de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 74 opérations de sensibilisation à travers 10 wilayas rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement ainsi que les règles de distanciation physique et 95 opérations de désinfection générale à travers 25 wilayas (58 communes). Ces unités ont procédé, en outre, à la mise en place de dispositifs de surveillance dans 2 sites d'hébergement destinés au confinement des citoyens rapatriés dans les wilayas d'Alger et Illizi.

## Travaux Public :

## L'Algérie œuvre à l'exportation des services et produits de son secteur en Afrique

**L**e ministre des Travaux publics, Farouk Chiali a indiqué, que l'Algérie œuvrait à l'exportation des services et produits de son secteur notamment aux marchés africains. Intervenant à l'ouverture du Colloque national sur "l'exportation dans le secteur des travaux publics", M. Chiali a rappelé que le pays recensait plusieurs bureaux d'études et entreprises compétentes qui exportent leurs services actuellement, ajoutant que leurs nombre restent minime par rapport aux potentialités offertes. À cette occasion, le ministre a mis en avant "l'énorme potentiel" dont disposent les entreprises ayant réalisé des autoroutes, des barrages et des tunnels et qui ont la même compétence que les entreprises étrangères, voire mieux». La rencontre constituait une opportunité pour prendre connaissance des problématiques auxquelles sont confrontés les opérateurs pendant l'exportation et s'employer à en trouver des solutions rapides, a-t-il dit, ajoutant que les exportations dans son secteur étaient nettement faibles, d'où la nécessité de les diversifier et de les promouvoir dans le cadre des priorités du Gouvernement. Bâtir une forte économie avec des ressources diversifiées est la base de la nouvelle approche économique dont les contours ont été définis par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a-t-il mis en avant, soulignant que "l'exécutif s'emploie à sa concrétisation en assurant les conditions favorables et accompagnant les entreprises exportatrices pour obtenir de la devise». Le Gouvernement entend mettre en place, en coordination avec l'Association algérienne des routes, un cadre facilitant les services en Travaux publics, notamment l'activation des capacités de l'Algérie en la matière, à savoir les laboratoires, les études ou les travaux, rappelant l'existence de plusieurs entreprises algérienne performantes. M. Chiali a salué l'engagement des membres du Gouvernement qui ont assisté au colloque et leur soutien aux objectifs du secteur en offrant les facilités nécessaires aux entreprises et bureaux d'études pour se lancer dans l'exportation. Par ailleurs, il a fait état d'une rencontre, tenue la semaine passée avec le Gouverneur de la Banque d'Algérie, lors de laquelle ont été passés en revue les problèmes qui entravent ces initiatives et qui "requièrent des solutions efficaces dans les plus brefs délais». Lé ministre a également évoqué le rôle important des assurances et des banques, ainsi que le rôle du secteur du Commerce dans la coordination des efforts en parvenant à la complémentarité dans la sphère des exportations. Il faudra, pour ce faire, élaborer un cahier de charges en collaboration avec les représentations diplomatiques, afin de faciliter le travail des sociétés algériennes à l'étranger, a-t-il ajouté assurant que "l'Etat s'occupera de plusieurs tâches afin d'apporter le plein soutien aux entreprises». Pour sa part, le ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekaï a précisé que son secteur avait entamé "l'inventaire" pour pouvoir définir l'ensemble des entreprises activant dans le secteur des Travaux publics. Une stratégie nationale des exportations a été récemment lancée par le ministère du Commerce, avec l'étude d'un éventuel financement par les produits de la finance islamique, a-t-il poursuivi. Ont été introduits dans le domaine des exportations également l'industrie pharmaceutique, l'agriculture et la numérisation. Quant à l'exportation des matériaux de construction, le ministre délégué s'est félicité du niveau de production, citant, à titre d'exemple, le cas des 24 usines de ciment qui enregistrent un excédent de production.

Hasbaoui N

## Transport aérien

# Emirates restitue 1.4 milliard de dollars à ses clients sous forme de remboursement de billets

**E**mirates révèle qu'elle a restitué à ce jour plus de 5 milliards de dirhams émiratis, soit 1,4 milliard de dollars américains, en procédant au remboursement des voyages annulés du fait du COVID-19. La compagnie progresse ainsi fortement et à un rythme soutenu en vue de remplir son engagement, vis-à-vis de ses clients, de compléter les remboursements en attente.

Plus de 1,4 million de demandes de remboursement ont été traitées depuis le mois de mars, ce qui représente 90% de l'arriéré de la compagnie aérienne. Cela inclut toutes les demandes de remboursement reçues jusqu'à la fin du mois de juin de la part des clients du monde entier, à l'exception de quelques cas qui nécessitent un examen manuel supplémentaire. Depuis le début de la pandémie, Emirates a investi des ressources supplémentaires pour accroître sa capacité de traitement des demandes. La compagnie aérienne continue également de travailler avec des partenaires de l'industrie pour faciliter les remboursements des clients ayant réservé leurs vols Emirates via des agences de voyages, ce qui comprend le traitement des remboursements directs via les systèmes de réservation mondiaux (GDS). Sir Tim Clark, président d'Emirates Airline, a déclaré: « Nous comprenons que du point de vue de nos clients, chaque demande de remboursement en attente est une de trop. Nous nous engageons à honorer les remboursements et faisons de notre mieux pour éliminer l'arriéré massif et sans précédent causé par la pandémie. La plupart des cas sont simples et nous les traiterons rapidement. Mais il y a des cas qui prendront un peu plus de temps à nos équipes clients pour les examiner et les compléter manuellement. Nous sommes reconnaissants envers nos clients pour la patience et la compréhension dont ils font preuve. » Alors que les marchés mondiaux du voyage rouvrent lentement, Emirates a progressivement redémarré ses activités de transport de passagers dans le monde entier, veillant toujours à offrir aux clients une expérience de voyage sûre et fluide. La compagnie aérienne a lancé une série d'initiatives de pointe pour réassurer les clients et leur offrir une confiance accrue lors de leurs voyages – des mesures de biosécurité à chaque étape de leur voyage à la couverture médicale COVID-19 gratuite en passant par une politique de réservation flexible. Emirates propose actuellement des vols vers plus de 80 villes. Les clients peuvent faire escale ou se rendre à Dubaï, la ville ayant rouvert ses portes aux voyageurs d'affaires et de loisirs internationaux. Garantissant la sécurité des voyageurs, des visiteurs et de la communauté, les tests PCR COVID-19 sont obligatoires pour tous les passagers entrant et en transit à Dubaï (et aux Émirats arabes unis), y compris les citoyens, résidents et touristes des Émirats Arabes Unis, et ce quel que soit le pays d'où ils proviennent.

Destination Dubaï:

Des plages baignées de soleil et des activités culturelles, aux structures d'accueil et de loisirs de classe mondiale, Dubaï est l'une des destinations mondiales les plus populaires. En 2019, la ville a accueilli 16,7 millions de visiteurs et des centaines de réunions et d'expositions mondiales, ainsi que des événements sportifs et de divertissement. Dubaï a été l'une des premières villes du monde à obtenir le timbre SafeTravels du World Travel and Tourism Council (WTTC) – qui approuve les mesures complètes et efficaces de Dubaï pour assurer la santé et la sécurité des clients.

## Flexibilité et assurance:

Les politiques de réservation d'Emirates offrent aux clients flexibilité et confiance pour planifier leur voyage. Les clients qui achètent un billet Emirates avant le 30 septembre 2020 pour voyager le 30 novembre 2020 ou avant, peuvent bénéficier de conditions et d'options de modification de réservation généreuses, s'ils doivent modifier leurs plans de voyage en raison de restrictions de vols ou de voyages inattendues liées au COVID-19, ou lorsqu'ils réservent un tarif Flex ou Flex plus. Plus d'informations ici.

## Couverture mondiale gratuite pour les coûts liés au COVID-19:

Les clients peuvent désormais voyager en toute confiance, car Emirates s'est engagée à couvrir les frais médicaux liés au COVID-19, gratuitement, s'ils reçoivent un diagnostic de COVID-19 pendant leur voyage et pendant qu'ils sont loin de chez eux. Cette couverture est immédiatement effective pour les clients voyageant sur Emirates jusqu'au 31 octobre 2020 (premier vol à effectuer le ou avant le 31 octobre 2020), et est valable 31 jours à partir du moment où ils effectuent la première partie de leur voyage. Cela signifie que les clients Emirates peuvent continuer à bénéficier de l'assurance supplémentaire de cette couverture, même s'ils voyagent vers une autre ville après leur arrivée à leur destination Emirates. Pour plus de détails: [www.emirates.com/COVID19assistance](http://www.emirates.com/COVID19assistance).

## Santé et sécurité:

Emirates a mis en place un ensemble complet de mesures à chaque étape du parcours client pour assurer la sécurité de ses passagers et employés au sol et dans les airs. Des mesures comprenant entre autre la distribution, à tous les passagers, de kits d'hygiène gratuits contenant des masques, des gants, un désinfectant pour les mains et des lingettes antibactériennes. Pour plus d'informations sur ces mesures et les services disponibles sur chaque vol.

# Assurances multirisques habitation : Les algériens peu intéressés

**L**a culture de l'assurance demeure souvent absente chez les citoyens et 96% d'entre eux n'assurent pas leurs biens, a révélé l'expert international, président de l'organe consultatif national pour les études juridiques et affaires de litiges auprès de l'Union nationale des patrons et entrepreneurs, Mustapha Mazouz. Il souligne que l'absence de la culture d'assurance multirisque habitation est due à plusieurs facteurs dont un manque de sensibilisation. «Les Algériens n'assurent pas leurs biens. C'est une question de comportement social et un manque de sensibilisation et de compréhension à propos de l'intérêt d'avoir à assurer ses biens», explique-t-il. L'expert a indiqué que les compagnies d'assurance trouvaient des difficultés à rembourser les assurés à cause de l'absence d'experts en charge d'établir l'évaluation du capital garanti. «Les assurés ne venaient pas venir leurs remboursements», a-t-il expliqué, ajoutant qu'ils considéraient que les sommes versées ne correspondaient pas géné-

ralement au montant de l'indemnité à percevoir qui leur permettait de remettre en état leurs bâtisses ou leurs habitations. Mazouz a indiqué que ce sont là quelques raisons qui ont fait que le citoyen a perdu l'intérêt pour assurer ses biens. Il a souligné les bienfaits de l'assurance habitation qui a prouvé son utilité, notamment après le séisme de Boumerdes en 2003. «Il y a une loi portant obligation de souscrire une assurance contre les catastrophes naturelles», a fait savoir Mazouz, rappelant l'absence de mesures coercitives. Mazouz a fait savoir que certains citoyens considéraient que l'assurance était une pratique usuaire. «Pour certaines personnes, s'assurer avec un effet rétroactif décalé est suspicieux», a-t-il indiqué, relevant l'importance d'expliquer le processus qui mène à la garantie et à l'établissement du capital garanti et au remboursement en cas d'accidents et d'incidents d'où la nécessité de promouvoir la culture de l'assurance dès le jeune âge. S'exprimant sur l'importance de l'assurance, l'ex-

pert dira que c'est un acte de solidarité qui est considéré comme un investissement dans l'économie nationale. «Dans tous les pays, les compagnies d'assurance sont considérées comme des banques c'est-à-dire qu'elles sont pourvoyeuses de fonds et constituent également un grand comptoir d'investissement», a-t-il expliqué. Il ajoute que les compagnies d'assurance font office de caisses d'équilibre pour les Etats dans la mesure où les finances et le capital qu'elles détiennent permettent d'équilibrer et de garantir les investissements, soit les budgets de financement ou de dépenses. Il faut considérer l'assurance Habitation comme un acte réfléchi et citoyen, dit-il en ajoutant que l'Etat peut aider à régler certains problèmes lorsqu'il y a une catastrophe naturelle ou en cas de force majeure mais le citoyen doit jouer le jeu et tant que partie solidaire dans la prise en charge des dégâts suite à ces catastrophes, a souligné Mazouz.

AA

# CNMA Le dispositif calamité agricole bientôt lancé



**A** chaque fois qu'il y a des intempéries occasionnant des dégâts, la question de l'assurance refait surface. Des cris de détresse s'élèvent et les victimes réclament des indemnités aux pouvoirs publics. Toutefois, une bonne partie d'entre eux n'a pas acquis la notion de l'assurance. La culture de l'assurance est dans un état embryonnaire notamment dans le secteur agricole. Le nombre des assurés n'a pas atteint le seuil des 30%. Pourtant, la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) ne lésine pas sur les moyens et multiplie les opérations de sensibilisation et de séduction envers les agriculteurs exhortés à contracter une assurance aussi bien sur la personne que sur l'exploitation ou les biens. «Nous ne cessons de souligner l'importance de l'assurance à travers un travail d'information et le renforcement des campagnes de sensibilisation sur le terrain et à travers les médias. Nous avons même un journal météo de prévention diffusé quotidiennement par la télévision publique. Malheureusement,

la culture de l'assurance est encore loin d'être développée», a déploré le directeur général de la CNMA. Selon Cherif Benhabiles, «pour se rapprocher des agriculteurs, des éleveurs et les accompagner dans la préservation non seulement de leurs biens matériels mais surtout pour garantir leur avenir et celle de leur exploitation, la CNMA a installé des agences de proximité offrant une gamme variée de polices d'assurance». Mieux, Benhabiles annonce le lancement prochain d'un nouveau mécanisme qu'il qualifie «d'important et d'inédit». Il s'agit du dispositif «Assurance calamité agricole». «C'est la première fois que nous mettrons sur le marché des assurances ce genre de dispositif», s'est-il réjoui, précisant que celui-ci est en phase de validation et le ministère de tutelle a donné instruction de le mettre en œuvre dans les plus brefs délais. Selon Benhabiles, les agriculteurs peuvent en bénéficier, d'ici à la fin de l'année, au plus tard au courant du premier trimestre 2021. «C'est un dispositif qui consiste, selon lui, à prendre en charge les risques durables et imprévisibles comme la sécheresse, les maladies et

les catastrophes.» Interrogé sur la fuite de pétrole de deux du pipeline à El Oued, le DG de la CNMA indique que le système assurantiel doit intervenir. Selon lui, «la Sonatrach, par le biais de son assureur, doit indemniser tous ceux qui ont été touchés par la catastrophe». Et d'ajouter qu'il y a une responsabilité civile pollution qui doit être assurée. «Il revient à l'assureur d'avoir une responsabilité dans la gestion et la prévention de risque. C'est la raison pour laquelle nous insistons sur l'importance de l'assurance», explique notre interlocuteur. Ce dernier ne manquera pas de faire remarquer que «si la culture de l'assurance était bien ancrée et la prise de conscience plus importante, l'Etat n'aurait pas à intervenir à chaque sinistre». Enfin, à une question relative à l'impact de la Covid-19 sur la CNMA, Benhabiles a souligné, sans verser dans les détails, que «la Caisse a pu faire un chiffre d'affaires assez intéressant». «L'activité reprend et nous avons un nouveau plan stratégique 2020-2021 qui va donner des résultats plus performants», a-t-il souligné en conclusion

## Réouverture de l'activité de la chasse: La DGF annonce 5.000 permis de chasse déjà octroyés

**L**e directeur général des forêts (DGF), Ali Mahmoudi, a annoncé l'attribution de 5.000 permis d'habilitation à la chasse dans le cadre de la réouverture officielle de cette activité, annoncée par le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelhamid Hemdani. «Nous avons octroyé 5.000 permis à des chasseurs que nous avons formés nous même et nous comptons délivrer 7.000 permis supplémentaires à d'autres chasseurs», a déclaré M. Mahmoudi en marge de la cérémonie consacrée à l'annonce officielle de l'ouverture de cette activité, après 25 ans de rupture. Le premier responsable de la DGF a fait savoir que son institution a procédé à la formation de 13.000 chasseurs pour l'obtention du permis d'habilitation à la chasse. Selon ses précisions, la formation porte notamment sur la manipulation

correcte du permis de chasse, les critères permettant de distinguer les espèces ciblées, quand et comment les abattre, la biologie des espèces et enfin le maniement des armes pour sécuriser le chasseur et son environnement et éviter ainsi les accidents qui pourraient se produire en cas de mauvaise manipulation du fusil de chasse. Il s'est réjoui du fait que les chasseurs ont pris conscience de la nécessité de s'organiser en associations et en fédérations au niveau des communes et des wilayas pour promouvoir leur activités et lutter contre le braconnage et la chasse anarchique. M. Mahmoudi a annoncé par ailleurs l'installation très prochaine du Conseil supérieur de la chasse, affirmant qu'un grand chantier attend sa direction pour traiter des terrains à amodier pour la chasse et l'octroi des licences de chasse.

importation :

## La facture des services importés s'élève à 12 milliards de dollars

**L**a facture des services importés dans plusieurs secteurs s'élève à 12 milliards de dollars par an, a indiqué à Alger le ministre des Finances, Aymene Benabderrahmane. S'exprimant à l'ouverture des travaux du colloque national sur "l'exportation dans le secteur des travaux publics", le ministre a déclaré que l'orientation vers une nouvelle économie doit reposer sur la réduction de la dépendance de l'étranger dans les différents domaines, y compris les services. Le secteur s'attèle à revoir "le plus tôt possible" une série de mesures et de textes de loi encadrant les activités d'exportation dans le secteur des travaux publics, a-t-il fait savoir. Cette étape est "cruciale dans la mise en œuvre du programme du Président de la République, Ab-

delmadjid Tebboune, visant le passage du pays à une politique économiquement indépendante", a souligné le ministre. La Banque d'Algérie s'attèle de son côté à revoir le système régissant la politique de change pour qu'elle favorise l'exportation", a-t-il poursuivi. Dans ce cadre, des mesures pratiques incitatives à l'exportation seront prises. "Il est temps pour que l'Algérie se fraye une place dans les marchés extérieurs", a-t-il soutenu. Ce colloque se veut un espace pour favoriser cette orientation, notamment dans le domaine d'exportation, et ce dans les meilleurs délais en vue de devenir un pays exportateur, au regard des atouts et hautes qualifications des entreprises nationales publiques et privées", a estimé M. Benabderrahmane.

## Exportations hors hydrocarbures:

# Djerad s'engage à lever les obstacles bureaucratiques



**L**e Premier ministre, Abdelaziz Djerad a réaffirmé hier à Alger la détermination du gouvernement à encourager les exportations hors hydrocarbures, à travers la prise de toutes les mesures à même d'aplanir les entraves et restrictions bureaucratiques, et à accorder toutes les facilitations nécessaires au profit des entreprises productrices et exportatrices. "Le gouvernement prendra toutes les mesures à même d'aplanir les obstacles et restrictions bureaucratiques entravant la valorisation des grandes expertises nationales et l'exportation des services", a indiqué M. Djerad dans une allocution, lue par le ministre délégué chargé du commerce extérieur, Aissa Bekkai, à l'ouverture du colloque national sur "l'exportation dans le secteur des travaux publics". Il est plus que nécessaire d'emprunter une stratégie aux contours clairs dans le cadre de la relance économique, basée sur l'optimisation des procédures juridiques et réglementaires relatives à l'opération d'exportation, avec la garantie de mesures incitatives financières, bancaires, fiscales, douanières et commerciales, outre l'activation du rôle des représentations diplomatiques à l'étranger et des conseils d'affaires", a-t-il soutenu. Lors de ce colloque, organisé par le ministère des travaux publics, en présence de membres du gouvernement et d'acteurs du secteur, le Premier ministre a appelé à œuvrer au renforcement du cadre institutionnel et administratif en vue d'inciter les entreprises nationales à exporter et à investir les marchés internationaux. Pour M. Djerad, œuvrer à la promotion des exportations hors hydrocarbures constitue "un choix stratégique" dans le cadre du nouveau modèle économique,

étant l'un des principaux mécanismes permettant l'augmentation des taux de croissance du produit intérieur brut (PIB), à travers l'extension du champ des exportations. Pour atteindre ces objectifs, a-t-il dit, il faut déployer des efforts supplémentaires considérables afin d'instaurer un écosystème propice et un climat d'affaires adéquat et insuffler une nouvelle dynamique à même d'encourager les exportations et de libérer les initiatives" dans le cadre de la consécration du principe d'égalité des chances entre tous les opérateurs économiques, aussi bien publics que privés». Selon M. Djerad, il est impératif d'inciter et d'encourager les opérateurs économiques à asseoir la culture de l'exportation et de croire aux capacités compétitives de leurs produits et services, insistant sur la nécessité d'une bonne prise en charge par les institutions administratives professionnelles des préoccupations soulevées par ces opérateurs et de trouver les meilleures solutions pour leur traitement. La responsabilité collective impose aux secteurs une action commune et efficace, a-t-il estimé, soulignant que le secteur des travaux publics constitue l'un des secteurs vitaux à même de contribuer fortement à l'exportation, au vu des fortes chances de réussite détenues par ses entreprises économiques et leur expérience avérée en matière de maîtrise des différentes étapes de réalisation des projets, en l'occurrence la participation aux appels d'offres, aux transactions, à la mise en œuvre des travaux, à la livraison et à la réception des projets dans les délais fixés, conformément aux normes de qualité internationales.

Moussa O

# Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • [www.lemondeadm.com](http://www.lemondeadm.com)



**Tous les jours  
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST  
RESERVÉ POUR VOUS**

**PUBLICITÉS**

pour plus de détails  
contactez nous au:



**023 95 73 73 / 0553 45 62 56**

Ou par Email au: [monde.adm@gmail.com](mailto:monde.adm@gmail.com)

**LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ**

# Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • [www.lemondeadm.com](http://www.lemondeadm.com)



**Tous les jours  
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST  
RESERVÉ POUR VOUS**

**PUBLICITÉS**

pour plus de détails  
contactez nous au:



**023 95 73 73 / 0553 45 62 56**

Ou par Email au: [monde.adm@gmail.com](mailto:monde.adm@gmail.com)

**LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ**

Zéralda :

# La mal vie règne en maitre absolu à El Karia

**L'**ancien village agricole de Zéralda, communément appelé El Karia, s'est rapidement développé au point de prendre les contours d'une commune à part entière, avec un nombre d'habitants passé du simple au triple, mais avec les équipements publics en moins. Pas moins de cinq cités ont été construites aux alentours de cette localité, désormais insalubre et où règne la délinquance. Les habitants ne savent plus vers qui se tourner pour dénoncer les innombrables problèmes qu'ils relèvent chaque jour. Farouk Boudissa, résidant à la cité Cnep, nous décrit un quotidien sombre. «Le village est devenu une décharge. Des tonnes de gravas sont déversés, en toute impunité, dans les rares endroits où les enfants pouvaient jouer. Il y a des ordures partout, c'est devenu un dépotoir», dira le quadragénaire. Selon lui, l'absence des autorités locales a ajouté au désespoir des résidents de ce quartier qui appellent à faire bouger les choses. Djaber, père de famille habitant à la Cité 80 logement, est révolté. Selon lui, il n'y a pas de commodités publiques ni d'espaces pour les enfants. «Il y a une absence totale d'équipements publics et ceux qui existent sont dépassés ou à l'état d'abandon», signale-t-il. Le problème, dirait-il, est celui de l'urbanisme. «Chacun bâtit comme il veut, où

il veut. C'est l'anarchie. Du coup, il n'y a plus un mètre carré pour ériger des infrastructures sportives», fait-t-il remarquer. Pour Djaber, la situation est telle que les autorités locales n'entrevoient plus la réalisation d'équipements de proximité au profit des résidents. Il affirmera que plusieurs chauffeurs viennent déverser des tas de terre rouge et de débris près des cités. «J'ai interpellé l'un d'entre eux et il m'a informé qu'il venait d'un chantier non loin. Il n'avait aucun scrupule à le faire», dira-t-il, en colère. Le père de famille dit devoir conduire ses enfants jusqu'à Zéralda pour qu'ils puissent jouer et se détendre. «La délinquance, l'insalubrité et le manque de structures publiques rendent notre quotidien quasi invivable. Nous avons écrit, nous résidents de la cité, à l'APC pour qu'elle prenne les choses en main, en vain», souligne-t-il, désespéré. Son voisin, poursuit-il, a été cambriolé la semaine dernière en plein jour, sans que personne ne s'en aperçoive. «Nous vivons en totale insécurité. J'ai désormais peur de laisser ma femme seule à la maison», confiera Djaber. Un



autre habitant du quartier portera notre attention sur l'irrégularité de la collecte des ordures : «Des fois, le camion passe, parfois non. C'est à se demander ce que font les services d'hygiène.» Il indique avoir contacté les services de l'APC pour signaler la prolifération d'ordures ménagères et les décharges sauvages dans le quartier. «Je n'ai reçu aucune réponse à ce jour et les choses vont en se dégradant», a-t-il regretté. Selon lui, les jeunes s'adonnent à la criminalité et le banditisme pour n'avoir aucune occupation sportive ou culturelle. «Il n'y a pas de stade ni de maison de jeunes. Le stade en tuf a été bâti en 1982 et a été vandalisé à plusieurs reprises. Les panneaux d'éclairage ont été saccagés, la clôture arrachée et des débris de décharge l'entourent.» Selon lui, les autorités ont baissé les bras. «Il faudra affronter la réalité un jour ou l'autre»

## Risque d'inondation à Blida

## Les autorités procèdent au recensement des sites menacés



**L**es services de la protection civile de la wilaya de Blida ont effectué plusieurs sorties sur le terrain pour identifier et recenser les sites menacés de possibles inondations à travers l'ensemble du territoire de la wilaya. Ainsi, Haï Driouche, dans la commune de Bouarfa, peut être l'objet d'inondations au cas où les pluies venaient à tomber assez fortes, ainsi que la commune de Chiffa. De nombreuses habitations érigées sur les bords des oueds Sidi El Kébir et Béni Azza sont menacées au cas où les eaux de ces deux importants cours d'eau venaient à sortir de leurs lits. Certains quartier à Chébli (Bouinan) ne disposent pas encore de réseau d'assainissement et courent donc le risque d'être inondés. Il y a aussi plusieurs habitations sur les rives d'Oued Ennamous à Mouzaïa qui sont menacées. D'autres endroits aussi sont menacés, particulièrement là où les citoyens ont construit leurs habitations à proximité des oueds et même à l'intérieur du lit de certains oueds qui peuvent à tout moment charrier d'importantes quantités d'eau de ruissellement et constituer ainsi un danger pour les habitants. Les communes sont aussi appelées à procéder de toute urgence au curage et à la réparation de tous les avaloirs pour

éviter tout risque d'inondation. De son côté, l'ONA de Blida a exécuté plus de trente opérations de curage des avaloirs et regards à travers plusieurs endroits de la wilaya de Blida pour éviter justement les inondations en cas de fortes pluies. Ces avaloirs et regards d'égouts étaient parfois complètement bouchés à cause des ordures et des gravats qui ont été déposés à proximité par des citoyens et même des entreprises qui se débarrassent de leurs ordures et des restes solides de manière anarchique.

Arab M

## CNRC de Tizi Ouzou

## Dernier délai du dépôt des comptes sociaux le 30 septembre

Le dépôt annuel des comptes sociaux au niveau du Centre national du registre du commerce (CNRC) s'étalera jusqu'au 30 septembre 2020, a précisé Fatma Hassoun, directrice du CNRC de Tizi Ouzou qui souligne, en outre, que cette opération peut se faire par voie électronique, notamment compte tenu de la situation sanitaire provoquée par le coronavirus. Le dépôt des comptes sociaux en ligne permettra aux services du CNRC d'éviter les flux de personnes dans ces locaux. «Pour le bon déroulement de cette opération, nous avons réuni toutes les conditions nécessaires. Nous tenons à rappeler aux responsables des sociétés commerciales dotées de la personnalité morale que le dépôt légal des comptes sociaux est obligatoire, conformément à la législation en vigueur», a ajouté la première responsable du CNRC de Tizi Ouzou affirmant, dans le même sillage, que cette opération doit se faire dans les délais impartis. Notons que les entreprises concernées par le dépôt des comptes sociaux sont, entre autres, les Sociétés par actions (SPA), les Entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL), les Sociétés à responsabilité limitée (SARL), les Sociétés en nom collectif (SNC), les Sociétés en commandite simple (SCS), a-t-elle expliqué. «Même les sociétés créées dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes sont soumises à l'opération en question, tout en étant exonérées du paiement des droits inhérents à cette formalité légale durant les trois années qui suivent leur inscription au CNRC», a-t-elle rappelé. «Les opérateurs économiques qui déposent leurs comptes sociaux vont bénéficier des avantages fiscaux et douaniers liés à la promotion de l'investissement et des facilitations accordées par les administrations fiscales, douanières et du commerce», a-t-elle souligné. Selon la même directrice, ceux qui ne n'effectuent pas l'opération en question avant la fin du mois en cours, dernier délai fixé par la législation en vigueur, seront exclus de la soumission aux marchés publics et des opérations de commerce extérieur.

K.T

## CHÉRAGA :

## La préparation pour l'examen du bac et la rentrée scolaire bat son plein

**E**n prévision du passage de l'examen du baccalauréat, le wali délégué de la circonscription administrative (CA) de Chéraga a examiné plusieurs détails liés à la préparation des centres d'examen au niveau de la commune de Delly Ibrahim et de Chéraga. Le premier responsable de la circonscription a mis l'accent sur la stricte application du protocole sanitaire pour prévenir les risques de propagation de l'épidémie de coronavirus. Cette batterie de mesures comprend la fourniture de tous les moyens, gel hydroalcoolique et bavettes, des fournitures préventives, ainsi que l'attribution d'espaces de séparation entre chaque élève. Il a également insisté sur la nécessité d'accorder une attention particulière à l'accueil des candidats pour réussir l'examen. Par ailleurs, dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2020-2021, le wali délégué de la CA de Chéraga, accompagné du chef du département des fournitures publiques, et des services techniques ont visité les ouvrages et inspecté les différents projets scolaires au niveau de la daïra. Au niveau de la commune de Hammamet, la délégation a inspecté les cantines des écoles primaires : la Plage Turquoise, la cantine scolaire de l'école Al Yasmine, la cantine scolaire de l'école primaire Bainem, l'école du 1er Novembre, ainsi que la cantine scolaire de Bokikaz. Il est également à noter que d'autres inspections ont eu lieu au niveau de la commune de Chéraga qui a concerné plusieurs établissements qui connaissent des préparatifs intenses pour accueillir les élèves. Le wali délégué a donné des instructions strictes concernant l'accélération du rythme des travaux et la nécessité de réceptionner toutes les cantines scolaires avant la rentrée qui arrive à grands pas : fournir aux cantines tous les équipements nécessaires et les préparer à donner des repas chauds à chaque élève quotidiennement ; la création d'un environnement approprié pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions en créant des espaces verts à l'intérieur des écoles. Mais rappelons qu'il existe encore des écoles qui connaissent une très grande surcharge avec des classes de 45 voire 50 élèves. Cette situation laisse les parents pour le moins sceptiques en ce qui concerne les mesures barrières pour la rentrée scolaire.

## Que faire si mon équipe n'a jamais d'idées ?

La concurrence devient de plus en plus redoutable et vous aimeriez bien que jaillissent de vos équipes des idées innovantes. Vous essayez mais votre résultat n'est guère au top. Les réunions s'enchaînent et votre équipe n'a pas l'air de réagir. Aucune solution n'est remontée et il y a comme une panne d'idées. Comme l'inventivité se cultive, il est du devoir du manager de préparer un terrain favorable pour que chaque employé se sente libre de faire des propositions. Entre la création d'un climat positif et l'instauration des rituels, il existe quelques moyens efficaces pour combler ce vide. Que faire quand mon équipe n'a plus d'idées ? Gros plan sur les pistes à explorer pour changer la donne !

### Votre disponibilité et votre ouverture d'esprit

Parfois, souvent même, les managers ne prennent pas le temps d'analyser les idées apportées par les employés. Les phrases typiques du style « ce n'est pas le moment ! » ou encore « on a déjà essayé auparavant, mais on n'a pas eu de résultat » dégagent un air de négativité au sein de l'entreprise. L'idéal pour que les idées émergent est de jouer la carte de la positivité. Ne jugez pas trop la perception des autres et efforcez-vous de rester à l'écoute. Soyez très accueillants et gardez en tête que chaque personne pense de manière différente et que les idées des autres sont toujours bonnes à prendre.

### Proposez de sortir de l'en-



### ferment du cadre quotidien

Soyez imaginatifs et devenez le cadre qui sort du cadre ! Il faut être clair sur un point : le temps des bons vieux slides et des tableaux de réflexion est maintenant dépassé. Des histoires, vous en avez sans doute des tonnes à raconter. Or, un manager qui s'exprime par analogies, métaphores, allégories et anecdotes est toujours plus inspirant, voire intéressant. Sortez du cadre et proposez des réunions sur la pelouse ou alors dans le bistrot du coin ou proposez des sorties culturelles. Les villes regorgent d'espaces culturels

: musées, théâtre, monuments, festivals... et d'ailleurs quelles sont les dernières expositions suggestives... En dépayasant, vous arriverez à mener une équipe débordante d'idées. Sachez d'ailleurs que chaque lieu, chaque environnement, suscite des réactions différentes chez les gens. Alors, autant en profiter pour trouver de nouvelles idées.

### Invitation à rejoindre les réunions

Comment inspirer l'équipe ? Un autre moyen de faire ressortir des idées est d'inviter des personnalités à rejoindre vos réunions. Par exem-

ple, invitez un client ou un fournisseur un déjeuner d'équipe. Ce dernier ne manquera pas de parler de son parcours et de ses besoins. En général, croiser des hommes et des métiers fait jaillir des illuminations. Vous pouvez organiser différentes réunions une fois par mois. Cela stimulera votre équipe. Par ailleurs, pensez également à envoyer quelques-uns de vos employés dans d'autres départements. Ils développeront ainsi le sens de l'observation et du savoir-faire.

### Le blog ou la newsletter

La liberté d'expression, c'est ce qu'il vous faut donner à votre

équipe. À part la discrimination et l'injure, rien n'est vraiment tabou. Prévoyez du temps pour lancer un blog ou encore une newsletter d'équipe. Entre les rubriques persos, les photos de voyage, les feedbacks et les expériences vécues, il y a suffisamment d'espace pour que tout le monde y mette sa touche. Encouragez l'équipe à partager leurs histoires et leurs idées, un peu comme sur un forum. Quand une équipe semble être en panne d'idées, essayez donc ces quelques astuces. Souvent, l'environnement joue un grand rôle et pourrait bien être la solution qu'il vous faut.

s.k

## Entretenir la confiance dans son réseau professionnel



Entretenir la confiance de son réseau quand on est submergé par de tâches urgentes paraît parfois secondaire et on remet souvent à plus tard cette communication essentielle. Il est donc nécessaire d'y consacrer réflexion et temps. Un réseau professionnel s'inscrit dans la dynamique et la durée. On peut le comparer à un organe vivant dont il faut prendre soin pour le préserver. Avant de créer son réseau professionnel, il faut se demander quel est le but et déterminer les moyens pour y parvenir.

### Quels sont les intérêts d'avoir un réseau professionnel actif ?

Tout d'abord, le réseau professionnel actif évite l'isolement du chef d'entreprise et lui permet de mieux connaître les marchés et les clients, concurrents ou partenaires potentiels. Il permet également de multiplier les contacts. Pour autant, si l'on veut rester crédible et conserver son image de marque, ou même l'améliorer, il est préférable de ne pas accumuler les contacts. Il est plus intéressant d'en avoir moins mais des pertinents, et de les entretenir sur le long terme. Le réseau professionnel permet d'échanger des informations et de profiter des connaissances de chacun. Cependant, il faut toujours garder à l'esprit que l'on a affaire à des personnes. Il demeure donc essentiel d'entretenir la confiance au sein de son réseau.

b.m

### Comment entretenir une relation de confiance au sein de son réseau professionnel ?

La notion de partage est essentielle dans une relation de confiance. Il est ainsi important de toujours être à l'écoute des besoins de vos interlocuteurs, que ce soit par téléphone, mail ou sur un réseau social de type LinkedIn. De cette façon, vous serez à même d'anticiper leurs besoins et de leur proposer des solutions ou de l'aide. Attention, vous pouvez très bien donner à un contact et recevoir d'un autre. Lorsque vous fournissez des recommandations, des conseils ou que vous formulez des propositions, il faut qu'elles soient pertinentes et ne rien attendre nécessairement en retour. De cette façon, vous serez considéré comme une personne de confiance. Une fois ce climat de confiance installé, il faut le conserver. Pensez à prendre des nouvelles de vos interlocuteurs, envoyez vos vœux, informez vos contacts des changements intervenus dans votre situation, etc. C'est à ce moment-là qu'il est important de varier les moyens de contact afin de conserver une relation privilégiée avec chacun. Vos contacts professionnels sont avant tout des personnes qui apprécient le respect, le savoir-vivre et la politesse.

## Bénéfice net et Bénéfices non répartis

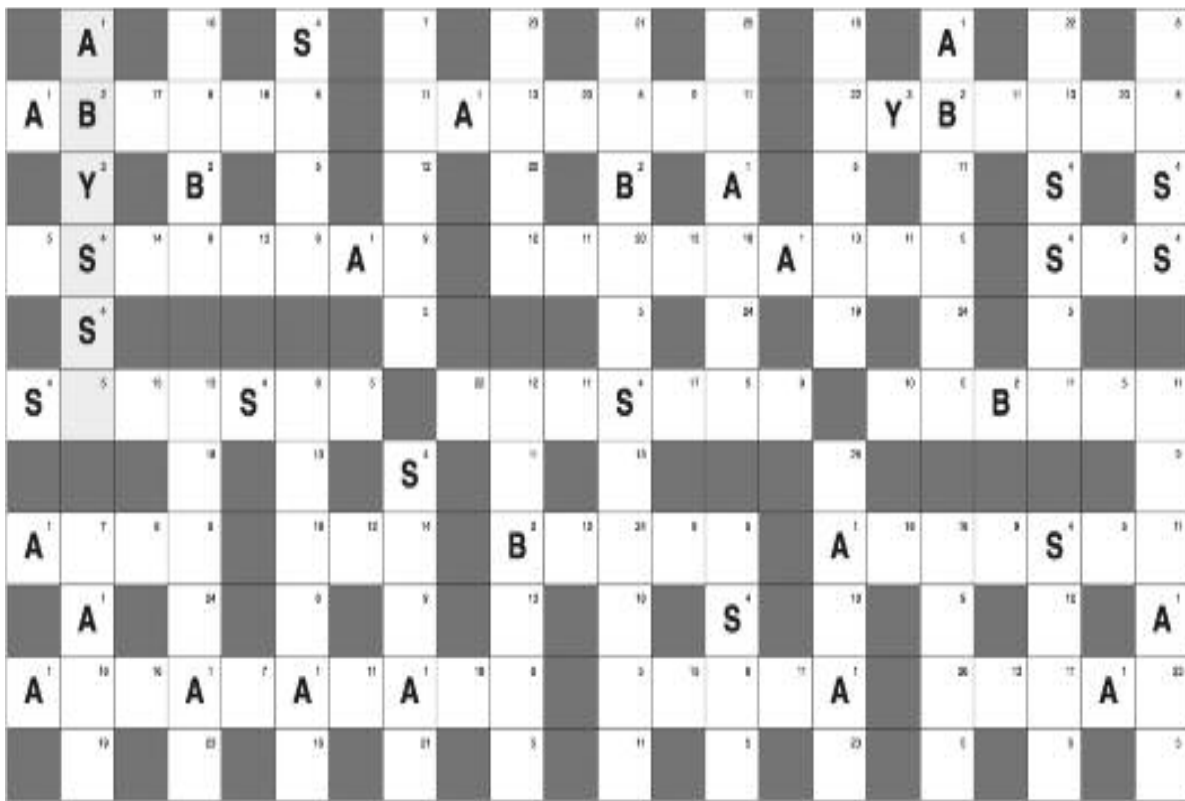


Le bénéfice net mesure la rentabilité nette d'une entreprise. On le calcule en soustrayant toutes les dépenses et les impôts des revenus de l'entreprise. Pour cette raison, le bénéfice net est souvent appelé « résultat net ». On exprime fréquemment le bénéfice net en pourcentage des revenus pour montrer combien de chaque dollar gagné se transforme en profit net. Le bénéfice net d'une entreprise est transféré à l'état des bénéfices non répartis d'où l'on déduit les dividendes. On ajoute le montant net (après avoir payé les actionnaires) au compte des bénéfices non répartis du bilan. On utilise cet argent pour faire croître l'entreprise

\*Les bénéfices non répartis sont le montant des bénéfices restants après que l'entreprise a payé tous ses coûts directs, ses coûts indirects, ses impôts et ses dividendes aux actionnaires. Souvent, les entreprises réinvestissent leurs bénéfices non répartis dans l'entreprise, soit comme fonds de roulement ou pour acheter de nouveaux équipements, investir dans la recherche et le développement ou en marketing. S'ils sont accumulés au fil des années, les bénéfices non répartis deviennent des « bénéfices accumulés ». Les bénéfices non répartis sont calculés dans l'état des résultats d'une entreprise.

s.i

## Mots codés



## Mots mélangés

ABEE AFFABLE  
AGARIC ALICAMENT  
AMPLIFIER ANAR  
ANESSE ARCHER ARIA  
ASSISES AUTODAFE  
CIDRERIE CUIR  
DESUET DISTRICT  
DOPE DORMIR  
DOUDOU  
DRESSEUR EMEU EPEE  
FLAC FORSYTHIA  
JETER MESA OBSCUR  
PORTATIF  
RECIDIVE REVISER  
SALMIS SECURITE  
SHERIF TACHER  
VACHE VERS VISUEL

R E A N A R R S R E V A C H E A  
U F F L C I E E E U T I D A A I  
E I F A I U H C I C C O S G B R  
S T A I D C C T I F U S A U E A  
S A B N R O A R Y D I R B S E J  
E T L A E E T M O S I L I O E L  
R R E M R S H U E C R V P T P M  
D O R M I R S S A N E O E M E U  
E P O D E S U E T R T R F L A C

## Sudoku

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   | 5 |   | 3 | 8 | 9 |   |   | 7 |
| 6 | 7 |   | 4 |   |   |   |   |   |
| 3 |   | 9 | 7 |   |   | 1 |   | 2 |
|   |   | 3 |   | 1 |   | 6 | 4 |   |
| 2 | 1 |   |   |   |   |   | 7 | 9 |
|   | 8 | 6 |   | 5 |   | 3 |   |   |
| 4 |   | 5 |   |   | 2 | 7 |   | 6 |
|   |   |   |   | 6 |   | 3 | 4 |   |
| 8 |   |   | 1 | 4 | 3 |   | 9 |   |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 6 | 2 | 3 | 4 | 1 | 7 | 9 | 8 |
| 4 | 3 | 8 | 9 | 7 | 5 | 1 | 2 | 6 |
| 9 | 1 | 7 | 2 | 6 | 8 | 5 | 3 | 4 |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 9 | 8 | 7 |
| 6 | 7 | 5 | 8 | 3 | 9 | 4 | 1 | 2 |
| 8 | 4 | 9 | 7 | 1 | 2 | 3 | 6 | 5 |
| 2 | 8 | 1 | 5 | 9 | 7 | 6 | 4 | 3 |
| 3 | 5 | 6 | 1 | 2 | 4 | 8 | 7 | 9 |
| 7 | 9 | 4 | 6 | 8 | 3 | 2 | 5 | 1 |

Solution  
sudoku

## Mots croisés

|    | A | B | C | D | E | F | G | H |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 11 |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 12 |   |   |   |   |   |   |   |   |

## HORIZONTALEMENT :

1. Opération bancaire. 2. Comparable. 3. Confierait à la terre. 4. Terminaison de verbe. Part en courant (se). 5. Ma tante. 6. Canari. Abréviation de l'astate. 7. Paysage des Pays-Bas. 8. Étape dans les Vosges. Peintre dadaïste français. 9. Trois des Romains. C'était du souci autrefois. 10. D'un bleu profond. 11. Entre nord et est. Éclos. 12. Parler de Highlander. Fétide, c'est une résine.

## VERTICALEMENT :

A. Il reçoit des fleurs. Austère. B. Qui est sans réaction. Ça exprime la douleur. C. Mémoire d'un ordinateur. Elles reçoivent le beau linge. D. Elle attribue un siège. Elle s'affiche au kiosque. E. Débris des glaciers. Elle se sert dans un pub. F. Équivalente. Peu fréquent. G. Elle tombe chaque soir. Vraiment très légers. H. Boivent au biberon. Présentée avec des miettes.

## Mots fléchés

|                             |                           |                                |                               |                           |                                 |
|-----------------------------|---------------------------|--------------------------------|-------------------------------|---------------------------|---------------------------------|
| HOMME DE PAROLE             | ASTATE AU LABO            | CELLE DU LION EST LA MEILLEURE | DANS LE LANGAGE DU CHARRETIER | PETIT POIDS               | ENTRE LE MAÎTRE ET LES SCIENCES |
| JUPE VIRILE                 | PLANTAIT LÀ               | BONNE RELATION                 |                               | TENTE CONIQUE             |                                 |
|                             |                           | ELLE DONNE DU CONFORT          |                               |                           |                                 |
| MOT BOUDEUR                 | ARGON DU CHIMISTE         | PLANTES AROMATIQUES            |                               |                           |                                 |
| ÉTAT D'ALERTE               | DÉMON ESPÈGLE             | POUSSE UN SOUPIR               |                               |                           |                                 |
|                             |                           | SA PLAINE EST FERTILE          |                               |                           | SECTEURS D'ACTIVITÉS            |
|                             |                           | VELLE SUR LA SAALE             |                               |                           |                                 |
| DROIT DE PROPRIÉTÉ          |                           | DOUZE À ROME                   |                               |                           | LUSTRE                          |
| AMANDE À CROQUER            |                           |                                |                               |                           |                                 |
|                             |                           |                                |                               | LE COBALT                 |                                 |
|                             |                           |                                |                               | NOM DE THÉÂTRE            |                                 |
| PUR                         |                           | COMME AUTREFOIS (D')           |                               |                           |                                 |
| QUI BRILLE DE TOUS SES FEUX |                           | FAIT DE                        |                               |                           |                                 |
|                             |                           |                                |                               |                           |                                 |
| NE RESTE JAMAIS SANS SUITE  | DIRECTION SUR LA BOUSSOLE |                                |                               | IL EST PRESSÉ POUR TRAIRE |                                 |

## HORIZONTALEMENT :

JUPE VIRILE (4) BONNE RELATION (6) MOT BOUDEUR (2) ARGON DU CHIMISTE (2) PLANTES AROMATIQUES (4) ÉTAT D'ALERTE (7) SA PLAINE EST FERTILE (2) DROIT DE PROPRIÉTÉ (4) DOUZE À ROME (3) AMANDE À CROQUER (8) LE COBALT (2) PUR (4) COMME AUTREFOIS (D') (5) QUI BRILLE DE TOUS SES FEUX (11) NE RESTE JAMAIS SANS SUITE (2) DIRECTION SUR LA BOUSSOLE (3) IL EST PRESSÉ POUR TRAIRE (3)

## VERTICALEMENT :

HOMME DE PAROLE (9) PLANTAIT LÀ (8) ASTATE AU LABO (2) DÉMON ESPÈGLE (5) ELLE DONNE DU CONFORT (7) CELLE DU LION EST LA MEILLEURE (4) FAIT DE (2) POUSSE UN SOUPIR (6) DANS LE LANGAGE DU CHARRETIER (3) VILLE SUR LA SAALE (4) TENTE CONIQUE (4) NOM DE THÉÂTRE (3) PETIT POIDS (4) LUSTRE (4) ENTRE LE MAÎTRE ET LES SCIENCES (2) SECTEURS D'ACTIVITÉS (5)

# Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • [www.lemondeadm.com](http://www.lemondeadm.com)



**Tous les jours  
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST  
RESERVÉ POUR VOUS**

**PUBLICITÉS**

pour plus de détails  
contactez nous au:



**023 95 73 73 / 0553 45 62 56**

Ou par Email au: [monde.adm@gmail.com](mailto:monde.adm@gmail.com)

**LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ**

## Justice : Le changement du régime passe par la révision de la Constitution

**L**e ministre de la Justice, Gardes des sceaux, **Belkacem Zeghmati** a affirmé vendredi au Conseil de la nation, que le changement du régime pour l'édification d'une Algérie en mesure d'éliminer toute forme de dérapage, d'hégémonie et de tyrannie "passe impérativement par l'unique voie de la révision ou l'amendement de la Constitution". Intervenant devant la Commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, M. Zeghmati a précisé que "le changement du régime passe impérativement par l'unique voie de la révision ou l'amendement de la Constitution", considérant que l'initiative du Président Tebboune de révision était l'accomplissement de son engagement devant le peuple à œuvrer en faveur de "l'instauration des institutions du nouvel Etat algérien qui saura protéger les droits et libertés et mettre un terme à toute forme de dérapage, d'hégémonie et de tyrannie dont le peuple a longuement souffert". Le ministre a réaffirmé que l'objectif escompté de la révision constitutionnelle était "l'édification d'une Algérie au sein de laquelle sera restituée la véritable signification de la séparation entre les pouvoirs et où l'opposition politique gagnera sa place dans la vie politique du pays". Le but est également d'instaurer un Etat, dira-t-il, "fondé sur les principes de transparence, de régularité, de reddition de compte et de compétence, un Etat où sera éliminée toute forme de dérapage administratif et où la Justice s'engagera au respect de la légitimité et de l'égalité". Rappelant que les propositions formulées en vue d'enrichir le projet du texte avaient atteint 5018 suggestions, M. Zeghmati a confié que la nouvelle Constitution visait à "s'éloigner totalement de toutes formes de dérapage constatés par le passé, et ayant favorisé le transfert du pouvoir de décision entre les mains de forces extra-constitutionnelles qui souhaitent seulement réaliser leurs propres intérêts au détriment de l'intérêt général". C'est là un état des lieux qui a donné naissance à une situation "où la volonté du peuple a été dérobée dans l'indifférence, l'impunité et l'absence totale de représentants des autorités publiques, tout en faisant taire la loi comme si nulle institution n'existait dans le pays", a-t-il regretté. Et d'ajouter que ces graves dérapages ont failli "torpiller les fondements de l'Etat, mais, poursuit-il, à chaque étape ses hommes et ses femmes grâce auxquels la Nation a survécu, et cette fois c'est le peuple qui a sauvé la nation en criant haut et fort pour la fin de ces dérapages, chose qui ne peut se faire sans un changement radical du système". Le 1er novembre prochain sera la date du référendum sur la Constitution et le rendez-vous lors duquel le peuple signera la naissance de l'Algérie nouvelle que nous attendons tous et dont l'avènement ne saura tarder", a ajouté le Garde des sceaux. Répondant aux interrogations des membres du

Conseil de la nation au terme de la présentation, par le Premier ministre, du texte de loi, le ministre de la Justice a indiqué qu'une fois adopté, plusieurs ateliers seront ouverts au niveau de l'ensemble des départements ministériels pour la révision de tous les textes, et en tête desquels "les lois organiques relatives aux partis politiques et aux élections", des lois qui doivent être conformes à la nouvelle Constitution. S'agissant de la question relative aux postes de Premier ministre et de Chef du gouvernement, M. Zeghmati a expliqué que s'il résulte des élections une majorité à laquelle le Président de la République n'appartient pas, il sera procédé à la désignation d'un Chef du gouvernement. Et d'ajouter que s'il ne résulte pas de ces élections une majorité absolue des sièges de l'APN, des alliances vont se faire. Si un parti politique obtient la majorité des sièges au parlement, il aura les prérogatives de former le gouvernement. Pour ce qui est du nomadisme politique, le représentant du gouvernement a expliqué qu'il concerne uniquement le député qui quitte sa formation politique pour rejoindre une autre au cours d'un mandat parlementaire, et dans ce cas il sera déchu de sa qualité de membre. Ces dispositions ne sont pas applicables sur le député indépendant qui décroche un siège au parlement sans étiquette politique. Concernant le régime spécial de certaines communes stipulé dans le projet de constitution, le ministre a indiqué que "notre Etat est fondé sur le principe de solidarité, l'idée d'attribuer un régime spécial à certaines communes est venue au vu de la différence dans le développement et en matière de richesse entre ces collectivités, et sur la base du principe de solidarité et le droit de tous au partage des richesses du pays", affirmant que cette mesure a pour objectif de mettre fin aux inégalités. M. Zeghmati a également donné des explications concernant la participation de l'Armée dans des missions à l'étranger, assurant que les missions de l'Armée en dehors des frontières nationales se limitent aux missions de maintien de la paix et non la participation aux guerres.

### La loi relative à la lutte et la prévention contre la corruption fait l'objet de révision

La loi relative à la lutte et la prévention de la corruption faisait "l'objet de révision" afin de revisiter le volet préventif et coercitif, indique Belkacem Zeghmati, ministre de la Justice, Garde des Sceaux. Le texte réglementaire lié à la lutte et la prévention de la corruption faisait l'objet de révision, affirme



t-il, vendredi, en réponse aux préoccupations des sénateurs au sujet du projet de révision de la Constitution. Le ministre précise qu'un atelier a été consacré au niveau de la tutelle pour revisiter le contenu du texte et sa philosophie, car "il est impossible de continuer sur la même voie". Concernant les affaires de corruption commises par une bande de malfaiteurs qui a ruiné le pays, ayant été qualifiées de délits et non des crimes, M. Zeghmati a fait état d'"une réflexion en cours pour la révision du volet préventif et coercitif de cette loi". Parmi les propositions incluses au projet de révision, figurent la constitutionnalisation de la Haute autorité pour la transparence, la prévention et la lutte contre la corruption, la déclaration des biens par les hauts cadres, élus ou nommés au Parlement ou élus locaux avant et après la prise de fonction, tout en s'assurant du respect de la gouvernance rationnelle dans la gestion des affaires publiques de la lutte contre l'abus de pouvoir. Par ailleurs, le ministre de la Justice a rappelé que son secteur a réalisé de "grands acquis", ajoutant que le texte de projet de révision de la Constitution concrétise l'indépendance de la magistrature de manière "évidente". "L'indépendance de la magistrature est une question de mentalités et il ne suffit pas qu'elle soit garantie par la Constitution", a-t-il estimé. Répondant à une question sur l'absence de la défense de la composante du CSM, M. Zeghmati a indiqué que "le métier d'avocat est une profession libérale" comme stipulé par la loi régissant la profession, ajoutant que la présence des personnes exerçant des professions libérales constitue "une atteinte à cette instance"

T.M / Ag

## BAC 2020 : Djerad donne le coup d'envoi officiel à partir d'Annaba

**P**lus de 637.000 candidats, scolarisés et libres, se rendent aujourd'hui aux épreuves du Baccalauréat, session septembre 2020, qui s'étaleront sur cinq jours, tandis que les résultats seront annoncés fin octobre prochain. Le coup d'envoi de cet examen est donné à partir d'Annaba par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, accompagné du ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout. Le nombre des candidats inscrits qui s'élève à 637.538 dont 413.870 candidats scolarisés et 223.668 candidats libres, seront encadrés par 192.300 enseignants répartis sur 2261 centres d'examen. Le nombre des centres de collecte et de codage s'élève à 18 centres. L'Office national des examens et concours (ONEC) a consacré 18 centres à l'opération de correction des copies pour laquelle 48.000 enseignants ont été mobilisés. Les sujets de l'examen ont été limités aux cours dispensés en présentiel durant les 1er et 2ème trimestres de l'année scolaire 2019-2020, avait rassuré le ministre de l'Education. Le ministre avait rappelé les mesures organisationnelles "exceptionnelles" prises en vue d'assurer le bon déroulement de cet examen, compte tenu de la conjoncture sanitaire induite par la propagation du nouveau Coronavirus. Le secteur avait élaboré quatre protocoles sanitaires approuvés par le ministère de la Santé, en vue de protéger les candidats et les encadreurs mais également pour éviter la propagation de la pandémie, à travers l'engagement du gouvernement à réunir tous



les moyens de prévention au niveau de tous les centres d'examen que compte le pays. Dans le cadre de la lutte contre la fraude aux examens, la préservation de leur crédibilité et la consécration du principe d'égalité des chances, les autorités ont criminalisé toute forme de fraude et de triche aux examens scolaires, en introduisant des sanctions dans le Code pénal. Ces sanctions qui dépassent dorénavant les peines administratives sont

devenues également judiciaires. Pour rappel, le ministère de l'Education nationale avait mis en place, le 19 août dernier, un protocole préventif, avant la réouverture des établissements d'enseignement pour les révisions. Ce protocole intervient en application des dispositions du décret exécutif 20-69 du 21 mars 2020 relatif aux mesures de prévention contre la propagation du nouveau Coronavirus (COVID -19) et l'ensemble des textes

subséquents. Le Conseil des ministres, réuni le 10 mai dernier sous la présidence du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait décidé du report au mois de septembre, de l'examen du Baccalauréat en raison de la situation sanitaire prévalant dans le pays. Un total de 4.647 détenus se présentera aux épreuves du Baccalauréat au titre de la session 2020 à travers 44 établissements pénitentiaires agréés par le ministère de l'Education nationale en tant que centres pour les examens officiels. Ces épreuves seront organisées par l'Office national des examens et concours (ONEC) et encadrées par les fonctionnaires du secteur de l'Education nationale, conformément à la convention signée entre les ministères de la Justice et de l'Education. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a mobilisé 15379 policiers à travers tout le territoire national pour la sécurisation de l'examen du Baccalauréat prévu du 13 au 17 septembre 2020. Le plan mis en place par la DGSN prévoit la sécurisation de 2147 centres d'examen répartis au niveau national, les centres d'impression, de collecte et de correction, outre l'accompagnement de l'ensemble des mesures préventives adoptées par le ministère de l'Education nationale pour la réussite de ces examens, sur fond de la conjoncture sanitaire exceptionnelle due à la propagation du nouveau coronavirus. Le taux de réussite à l'examen du Bac session 2019 s'est établi à 54,56%.

Mouhouch Amar Ouramdane

## Musique

# Les Rolling Stones ouvrent leur premier magasin à Londres



**C**omme un pied-de-nez à la pandémie de nouveau coronavirus, le légendaire groupe britannique de rock The Rolling Stones ouvre mercredi à Londres sa première boutique au monde, au cœur du quartier qui a vu éclore la scène musicale des sixties. «Pourquoi ouvrir un magasin en plein milieu d'une pandémie ? C'est notre éternel optimisme», a plaisanté le leader du groupe Mick Jagger, 77 ans, dans une vidéo diffusée en amont de l'ouverture du lieu. À l'intérieur, le logo des Stones se décline sur les tee-shirts, vestes, médiateurs — pour ceux qui espèrent imiter le guitariste Keith Richards — et carnets, en passant par les parapluies et bouteilles d'eau. Leur ligne de masques, arborant la célèbre langue, placée adéquatement au niveau de la bouche, promet de faire un carton, mais l'équipe derrière ce projet espère en faire plus qu'un magasin. Des écrans géants rediffusent des décennies de concerts du groupe, tandis que leurs plus grands tubes ravissent les oreilles des acheteurs. Par terre, des panneaux transparents ornés de paroles de chansons laissent entrevoir le

sous-sol. Le décor de leur nouveau repaire reste fidèle à la ligne visuelle noire et rouge du groupe. «Ce côté "expérience" était vraiment important pour nous», a expliqué David Boyne, le directeur général de Bravado, branche chargée de la commercialisation des produits d'Universal Music. «Mon espace préféré est la salle insonorisée située en bas, avec ses panneaux acoustiques et super-néons rouges !», a-t-il ajouté, jugeant l'endroit très «instagrammable». Pour lui, l'emplacement du magasin en plein cœur de Carnaby Street était essentiel. «David Bowie, les Who et, bien sûr, les Rolling Stones ont fréquenté ce quartier !», s'est-il enthousiasmé. «On a travaillé dans ce quartier, on a répété là, on avait l'habitude de manger là», a confirmé Mick Jagger, se rappelant l'époque où le groupe «se baladait dans Carnaby Street avant qu'elle ne devienne célèbre». Depuis que les commerces ont fermé fin mars en raison de la pandémie, badauds et clients ont déserté ce quartier du centre de Londres réputé pour le shopping, mais les propriétaires espèrent que leur nouvelle boutique, très attendue, contribuera à le redynamiser et à donner «un grand coup de fouet au commerce».

## Fifog 2020

# S'adapter pour exister

«En raison de la crise sanitaire Covid-19, le Fifog 2020 s'est adapté et a offert à son public une programmation en plusieurs phases étalées dans le temps», nous explique-t-on. «Pour rappel, la version en ligne du festival a eu lieu du 8 au 14 juin 2020. Cette version a dessiné sur la Toile des étoiles étincelantes: un bouquet de films, une exposition de peinture et de photos, et un cours de danse orientale. Un met aux épices féminines et orientales a été savouré avec délicatesse et sans modération». Aussi note-t-on la compétition de courts-métrages aligne 14 productions en provenance de 14 pays. Le Fifog innove en offrant à son public la chance de voir ou de revoir 14 des meilleurs courts-métrages des précédentes éditions, issus de 14 pays. Le public a l'occasion de les visionner et de voter pour le meilleur film pour le Prix du Public 2020. Pour les enfants: six films en provenance de six pays. Opération montée en collaboration avec l'Association rencontres et cultures du monde arabe (Rcma) et Association pour l'Enseignement de l'arabe pour enfants (Elape). La traditionnelle exposition artistique est visible cette année sur le Net. Cette année, le Fifog accueille deux artistes: la peintre franco-algérienne Akila Dahache, le photographe algérien Ahmed AIT Issad. Le Fifog a offert aussi, en collaboration avec le Festival International de danses folkloriques de Suisse (Esquisse d'Orient), un cours d'initiation en ligne aux danses orientales. Aussi, qui a dit que le cinéma s'arrête avec la pandémie? Pour preuve, les festivals reprennent en ce moment du poil de la bête et c'est tant mieux!

## Festival de Biarritz :

# "Le temps d'aimer la danse" au temps du Covid

**S**ur la grande scène de la Gare du Midi, la salle du ballet Malandain, 20 danseurs répètent Mozart à 2 et Beethoven 6, deux pièces qui ouvrent le festival "Le temps d'aimer la danse" samedi 12 septembre, après une longue période sans spectacle, sans public. "On n'a pas dansé depuis cinq mois, ce qui ne nous était jamais arrivé depuis que nous avons dix ans !", raconte Arnaud Mahouy, danseur au ballet depuis quinze ans et impatient de retrouver la scène. Depuis plus d'un mois et la reprise des répétitions, les règles sanitaires sont strictes : "On est testés une fois par semaine, on a un brassard qui prend notre fréquence cardiaque en permanence, comme les sportifs de haut niveau chez qui on a constaté une accélération du rythme cardiaque quand ils sont positifs au Covid", explique le danseur. A ses côtés, Claire Lonchampt, particulièrement appliquée sur scène, répète en boucle des mouvements longtemps effectués dans la solitude du confinement : "Mine de rien on prend des petites habitudes en dansant dans notre salon de neuf mètres carrés", dit-elle

# Djelfa : Des bibliothèques publiques rouvertes

**L**es bibliothèques publiques de la wilaya de Djelfa ont rouvert leurs portes à leurs abonnés, entre étudiants, chercheurs universitaires et autres amoureux des livres et de la lecture, a-t-on appris auprès des responsables de la bibliothèque principale de lecture publique Djamel Eddine-Bensaâd. «La bibliothèque principale de lecture publique et ses différentes annexes ont été rouvertes à 50% de leurs capacités d'accueil, avec obligation du respect strict du protocole sanitaire préventif contre la Covid-19», a indiqué le directeur de cet établissement culturel, Abdelghani Rezgui. Il a fait part notamment de l'accueil,

depuis la réouverture de cet espace ces derniers jours, des «élèves candidats à l'examen du baccalauréat session-2020, qui y viennent effectuer leurs révisions». Tous les usagers des bibliothèques publiques sont soumis au protocole sanitaire, stipulant notamment la prise de la température, la désinfection des mains, et la distanciation physique avec la pose d'une chaise vide entre chaque lecteur. A noter que la décision de réouverture des établissements relevant du secteur culturel a été bien accueillie par les citoyens de la wilaya, parmi les intellectuels et amoureux des livres et de la lecture, notamment.



LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

**Le Monde**

Fondation pour l'édition  
et la publicité

EDITER PAR LA EURL  
EL HAOUAFIZE

Président directeur général  
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL  
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE  
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SAUM

SIÈGE SOCIAL  
22 RUE SAHRAOUI EL  
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL  
021357070

COMPTES NUMÉROS

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

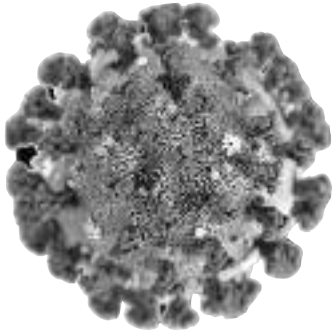
FAX 021739559

DIRECTION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA



Coronavirus :

## 255 nouveaux cas, 152 guérisons et 6 décès durant les dernières 24 heures

**D**eux cent cinquante-cinq (255) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 152 guérisons et 6 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué samedi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 48 007, dont 255 nouveaux cas, soit 0,6 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1605 cas, alors que le nombre des patients

guéris est passé à 33875, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. En outre, 18 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 10 cas, 8 autres ont enregistré plus de dix cas, tandis que 22 wilayas n'ont enregistré aucun cas. Par ailleurs, 36 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

## La chasse reprend officiellement le 15 septembre



**L**e ministre de l'Agriculture et du Développement rural, **Abdelhamid Hamdani** a annoncé samedi à Alger, la réouverture officielle de la chasse à partir du 15 septembre jusqu'en février prochain, après plus de 25 ans de suspension, en raison de la situation sécuritaire qu'a connue le pays durant les années 1990. Hamdani a affirmé que la reprise et l'organisation de l'activité de chasse étaient à même de « contribuer à la préservation de l'équilibre écologique et biologique et

des richesses naturelles, ainsi qu'à la promotion de cette activité et la consécration de son rôle dans le développement de l'économie nationale ». L'annonce de la réouverture de la chasse a eu lieu au ministère, en présence de membres de la Fédération nationale des chasseurs, des fédérations de wilayas et de cadres de la direction des forêts, ainsi que des médias. Corruption à la cimenterie publique de Chlef : Le PDG placé sous mandat de dépôt.

## Wakfs Les zaouïas et les associations religieuses doivent investir les réseaux sociaux

**L**e Conseiller du Président de la République, chargé des zaouïas et associations religieuses, Aissa Belakhdar, a appelé samedi depuis Laghouat les associations religieuses à investir les réseaux sociaux pour lutter contre les informations et Fetwas tendancieuses diffusées via ces supports et visant à déstabiliser le pays et ternir l'image des zaouïas. S'exprimant lors d'une rencontre de concertation, M. Belakhdar a indiqué que "des parties, qui ne veulent pas de bien à l'Algérie, ont profité de l'ab-

sence de défenseurs du véritable référent religieux sur les réseaux sociaux pour diffuser leur haine destructrice", face à laquelle il appartient, a-t-il dit, de "réagir et de corriger les concepts, selon le référent national et le rite Malékite en vigueur en Algérie". "Les zaouïas assument, en outre, une mission importante dans les zones d'ombre en tant que protectrices (du référent religieux), ancrant les notions pédagogiques et spirituelles, tout en accompagnant les projets de développement de l'Etat visant à soutenir

ces régions", a ajouté M. Belakhdar. Cette rencontre a permis, par ailleurs, au conseiller du Président de la République chargé des zaouïas et associations religieuses de s'enquérir des préoccupations soulevées par les Imams, Chouyoukh de zaouïas et hommes de culte, allant dans le sens du développement de la mission de l'institution de la mosquée, des zaouïas et des écoles coraniques, afin d'assumer leur rôle dans le cadre de la réforme sociétale

## Le point sur la pandémie dans le monde :

### Plus de 130.000 morts au Brésil

**L**e Brésil a franchi vendredi le seuil des 130.000 morts du Covid-19, avec une baisse encourageante de la moyenne des décès quotidiens mais des inquiétudes persistantes dans un pays où la pandémie a exacerbé les inégalités sociales et les tensions politiques. Le ministère de la Santé a fait état de 874 décès et 43.178 nouvelles contaminations lors des dernières 24 heures, ce qui, plus de six mois après la confirmation du premier cas, porte à 130.396 le nombre de morts et à 4.282.164 celui des contaminés.

Plus de 910.000 morts :

La pandémie a fait plus de 910.000 morts dans le monde depuis fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles vendredi. Plus de 28 millions de cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués. Les Etats-Unis sont le pays le plus touché avec 191.802 décès, suivis par le Brésil (130.396), l'Inde (75.271), le Mexique (69.649) et le Royaume-Uni (41.608).

En Espagne, plus de 12.000 nouveaux cas :

Plus de 12.000 nouveaux cas ont été notifiés vendredi en Espagne, selon le dernier bilan publié par le ministère de la Santé, chiffre qui constitue un record dans ce pays depuis le début de la pandémie. L'Espagne a été cette semaine le premier pays d'Europe occidentale à dépasser la barre du demi-million de cas.

En France, « dégradation manifeste » :

L'évolution de la situation épidémiologique du coronavirus en France fait « apparaître une dégradation manifeste », a déclaré vendredi le Premier ministre français Jean Castex. Le virus « n'a pas baissé d'intensité » et « est là pour quelques mois encore » mais « nous devons réussir à vivre avec lui sans nous laisser entraîner à nouveau dans une logique de confinement généralisé ». A travers le pays, 42 départements sont désormais classés en rouge, avec une circulation active du virus, a-t-il précisé. De son côté la Suisse a placé neuf régions métropolitaines françaises, dont Paris et sa région et la Provence-Alpes-Côte-D'azur, en zone à risque élevé en raison du nombre important de cas d'infections.

Les Etats-Unis isolés à l'Onu :

Les Etats-Unis n'ont été soutenus vendredi que par Israël pour refuser lors d'un vote à l'Assemblée générale de l'ONU une résolution pour une « action globale et coordonnée » face à la pandémie et qui souligne le « rôle crucial » de l'OMS. Négocié depuis mai, ce texte a été adopté à une majorité écrasante par 169 pays sur les 193 des Nations unies. L'Ukraine et la Hongrie se sont abstenues.

## Après 25 ans de suspension

### La frégate espagnole du 2ème Groupe naval permanent de l'OTAN accoste au port d'Alger



**L**a frégate espagnole "ESPS ALVARO DE BEZAN F-101", du 2ème Groupe naval permanent de l'OTAN, dénommé "SNMG-2", a accosté hier au port d'Alger pour une escale de trois jours, dans le cadre de la coopération militaire avec l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Le commandant du 2ème Groupe naval permanent de l'OTAN, accompagné du commandant de la frégate espagnole, ont rendu à leur arrivée une visite de courtoisie au commandant de la Façade Maritime Centre (1ère Région militaire). Lors de cette escale, une unité flottante des Forces navales algériennes exécutera, en coordination avec un bâtiment du 2ème Groupe naval permanent de l'OTAN, un exercice en mer de type "PASSEX". L'escale s'inscrit dans le sillage des activités de coopération militaire du ministère de la Défense nationale avec les pays de l'OTAN dans le domaine de la défense, visant à promouvoir l'échange d'expériences et le développement des capacités de nos Forces armées",